

ONU FEMMES - CÔTE D'IVOIRE

Evaluation du projet

« Appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité »
Décembre 2019

Evaluation du projet d'autonomisation des femmes de la filière karité



ONU FEMMES Côte d'Ivoire

15 Décembre 2019
WCA/CIV/2019/2



Dr Eso Lasme Jean Charles Emmanuel

Consultant National en charge de l'Evaluation

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| LISTE DES TABLEAUX | 5 |
| LISTE DES PHOTOS | 5 |
| SIGLES ET ACRONYMES..... | 6 |
| RESUME..... | 7 |
| I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION..... | 9 |
| 1.1 CONTEXTE DE L'EVALUATION | 9 |
| 1.2 OBJECTIFS DE L'EVALUATION..... | 11 |
| 1.3 PORTEE DE L'EVALUATION..... | 11 |
| II. PRESENTATION DE ONU FEMMES, FIKA-CI ET DU PROJET EVALUE..... | 13 |
| 2.1 PRESENTATION DE ONU FEMMES..... | 13 |
| Vision | 13 |
| Missions..... | 13 |
| Domaines d'intervention | 13 |
| 2.2 PRESENTATION DE FIKA-CI..... | 14 |
| Missions de la FIKA-CI | 14 |
| Objectifs de la FIKA-CI..... | 14 |
| 2.3 PRESENTATION DU PROJET KARITE | 15 |
| III. CRITERES DE L'EVALUATION | 16 |
| 3.1 CRITERES DE L'EVALUATION | 16 |
| 3.1.1 Critères de l'évaluation du projet..... | 16 |
| 3.1.2 Critères de l'évaluation organisationnelle de FIKA-CI..... | 17 |
| IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION | 18 |
| 4.1 SITES COUVERTS PAR L'EVALUATION | 18 |
| 4.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE | 18 |
| 4.2.1 Analyse documentaire..... | 18 |
| 4.2.2 Entretiens semi-structurés | 19 |
| 4.2.3 Observations..... | 19 |
| 4.3 COLLECTE, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES..... | 20 |
| V. RESULTATS DE L'EVALUATION..... | 22 |
| 5.1 EVALUATION DE LA CONCEPTION DU PROJET | 22 |
| 5.1.1 Pertinence du projet | 22 |
| 5.1.1.1 Le projet adresse une préoccupation des femmes dans les zones cibles | 22 |
| 5.1.1.2 Cadrage du projet avec les mandats de FIKA-CI et ONU Femmes..... | 23 |
| 5.1.2 Théorie du changement et logique verticale du projet | 24 |
| 5.1.2.1 Théorie du changement..... | 24 |
| 5.1.2.2 Logique verticale..... | 24 |
| 5.2 EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET | 25 |

| | | |
|------------------------------|--|-----------|
| 5.2.1 | Principales activités réalisées | 25 |
| 5.2.1.1 | Formation..... | 25 |
| 5.2.1.2 | Octroi d'espaces de karité aux femmes | 26 |
| 5.2.1.3 | Remise de matériels de cueillette et de transformation de karité | 27 |
| 5.2.2 | Efficacité du projet | 29 |
| 5.2.3 | Effizienz du projet | 30 |
| 5.3 | EFFETS DU PROJET..... | 31 |
| 5.3.1 | Diffusion de bonnes pratiques en matière de production de karité..... | 31 |
| 5.3.1.1 | Amélioration du ramassage..... | 31 |
| 5.3.1.2 | Modernisation de la production : de l'artisanal à l'utilisation de machines..... | 32 |
| 5.3.2 | Introduction du karité Bio dans les régions cibles | 32 |
| 5.3.3 | Renforcement des liens entre les femmes, création de groupements | 33 |
| 5.4 | DURABILITE DU PROJET..... | 35 |
| 5.4.1 | Pratique ancienne dans les régions, arbre naturellement disponible | 35 |
| 5.4.2 | Adhésion des chefs par la délimitation des espaces aux femmes | 36 |
| 5.4.3 | Renforcement de capacités et appui en équipements de transformation..... | 37 |
| 5.4.4 | Réticence à pratiquer les nouvelles techniques de production | 37 |
| 5.4.5 | Amélioration du niveau de vie des femmes non encore engendrée..... | 38 |
| 5.4.6 | Inexistence de règles de vente et de fixation des prix | 39 |
| 5.5 | PERSPECTIVES POUR LA PHASE EXTENSIVE | 40 |
| 5.6 | EVALUATION ORGANISATIONNELLE DE FIKA-CI | 41 |
| 5.5.1 | Gouvernance de FIKA-CI..... | 42 |
| 5.5.2 | Gestion financière | 42 |
| 5.5.3 | Administration et ressources humaines..... | 42 |
| 5.5.4 | Gestion de projet, suivi-évaluation | 43 |
| 5.5.5 | Appuis aux groupements..... | 43 |
| 5.5.6 | Mobilisation de ressources et opportunités d'écoulement | 43 |
| 5.5.7 | Plan de renforcement de capacités de FIKA-CI | 44 |
| CONCLUSION | | 47 |
| RECOMMANDATIONS | | 49 |
| LECONS APPRISES..... | | 51 |
| ANNEXES | | 52 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Activités réalisées par FIKA-CI | 29 |
| Tableau 2 : Exécution budgétaire par la FIKA-CI des fonds du projet | 30 |
| Tableau 3 : Résultats de l'analyse organisationnelle de FIKACI-CI..... | 43 |

LISTE DES PHOTOS

| | |
|--|----|
| Photo 1 : Une vue de quelques villages visités..... | 18 |
| Photo 2 : Entretiens avec les groupements de femmes de Kodo, Djelebelé et Fiki..... | 19 |
| Photo 3 : Vue d'une unité de production à Kodo et à Ferkessédougou..... | 20 |
| Photo 4 : Vue d'un arbre à karité près des maisons et production traditionnelle du beurre de karité à Tessédouo et Govitan | 23 |
| Photo 5 : Lieu de formation à Ferkessédougou et outils de formation | 26 |
| Photo 6 : Vue d'espaces de karité utilisées par les femmes du projet..... | 27 |
| Photo 7 : Vue de matériels de protection pour le ramassage d'amandes non utilisés | 28 |
| Photo 8 : Dons en équipements recommandés pour la certification bio | 28 |
| Photo 9 : Bonne pratique de ramassage d'amandes et vue d'une mauvaise noix..... | 32 |
| Photo 10 : Une vue d'une pratique artisanale et d'une production industrielle du karité..... | 32 |
| Photo 11 : Une vue du document de certification obtenue par la FIKA-CI..... | 33 |
| Photo 12 : Une vue du groupement de femmes de Govitan | 35 |
| Photo 13 : Vue d'une pratique ancienne de production de karité..... | 36 |
| Photo 14 : Une vue de l'arbre à karité..... | 36 |
| Photo 15 : Une vue de la séance d'évaluation organisationnelle de FIKA-CI | 41 |
| Photo 16 : Une vue des statuts révisé de FIKA-CI..... | 42 |

SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|---------------------|---|
| AGR : | Activités Génératrices de Revenu |
| ANADER : | Agence National d'Appuis au Développement Rural |
| BAD : | Banque Africaine de Développement |
| FAO : | Food and Agriculture Organization |
| FIKACI : | Filière Karité de Côte d'Ivoire |
| GAR : | Gestion Axée sur les Résultats |
| IDH : | Indice de Développement Humain |
| MIS : | Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité |
| MINADER : | Ministère des Eaux et Forêts, de l'Agriculture et de Développement Rural |
| MFFE : | Ministère de la Famille de la Femme, et de l'Enfant |
| MEF : | Ministère de la Femme, de la Famille et de l'enfant |
| ONG : | Organisation Non Gouvernementale |
| ONU Femmes : | Entité des Nations Unies pour l'Égalité des sexes et l'Autonomisation de la Femme |
| ODD : | Objectif Développement Durable |
| PNUD : | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PMO : | Partenaire de mise en œuvre |
| PTF : | Partenaire Technique Financier |
| SNU : | Système des Nations Unies |
| SODEFOR : | Sociétés de Développement des Forêts |

RESUME

Le projet « *Appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité en Côte d'Ivoire* » a été mis en œuvre de Octobre 2017 à Mars 2019 par l'Association FIKACI dans la région de Tchologo et Bounkani avec un financement de ONU Femmes. L'évaluation du projet a croisé les données issues des rapports d'activités, des entretiens et des observations. Elle a été couplée à une évaluation organisationnelle de FIKACI.

Pertinence

La pertinence du projet est avérée en ce qu'il s'intègre dans les pratiques des femmes des deux régions. En effet, elles font de la cueillette des amandes et la fabrication du beurre de karité depuis des décennies. L'arbre pousse de lui-même dans les champs et parfois proche des habitations. La recherche de la certification biologique par le projet est une opportunité d'accès au marché offerte aux femmes.

Efficacité

Les collectrices et transformatrices ont été renforcées en plus grand nombre que ce qui était prévu. La certification du karité a été obtenue pour les régions du Bounkani et du Tchologo. Des initiatives ont été offertes aux femmes en vue de l'accès au marché pour l'écoulement de leurs produits issus du karité. Les objectifs du projet ont été largement atteints.

Efficiences

Le taux d'exécution budgétaire s'élève à 94,0%. La consommation budgétaire est globalement satisfaisante. Le projet est efficient au vu des résultats largement dépassés avec les moyens utilisés.

Effets

Les femmes ont acquis de bonnes pratiques en matière de production de karité. La production artisanale a évolué vers une production moderne avec des machines. L'introduction du beurre de karité bio dans les communautés cibles et l'obtention de la certification sont des retombées majeures du projet.

Durabilité

La formation des femmes, l'équipement des coopératives, l'octroi des espaces pour la collecte des amandes bio par les chefs de village et l'implication des communautés sont des bases de la pérennité du projet. Cependant, la capacité à vendre le fruit de leur travail et l'avantage qu'apporte la fabrication du bio sur le conventionnel sont des déterminants à prendre en compte pour la durabilité de l'action. En effet, le projet n'a pas encore amélioré la situation financière des femmes du fait qu'elles n'ont pas pu vendre pour l'heure leurs produits bio.

Certes, des réflexions sont amorcées dans cette optique sous l'impulsion de ONU Femmes mais elles n'ont pas encore abouti. Ce qui pousse les femmes à délaisser complètement la production du beurre de karité bio au profit du beurre conventionnel non contraignant selon elles. Or, la certification est basée sur le bio et non le conventionnel.

Perspectives pour la phase extensive

Les résultats de la phase pilote ayant été atteints, le projet peut aller dans une phase extensive. Toutefois, pour rendre plus substantiel les effets du projet et garantir sa pérennité, il faudrait travailler à un accord entre les coopératives et la FIKA-CI en matière de l'accès au marché. La question de synergie entre les acteurs doit donc être prise en compte dans la phase extensive du projet. Il faut poursuivre la structuration de la filière et l'organisation des transformatrices collectrices en associations. La GIE-FIKA-CI devrait davantage travailler sur la question de la commercialisation des produits du karité notamment le beurre bio. Le renforcement institutionnel et des capacités de la FIKA-CI ainsi le développement de mécanismes de fixation des prix doivent être des priorités.

Evaluation organisationnelle de FIKA-CI

FIKA-CI a une faible capacité dans les domaines de la gestion de projet et du suivi-évaluation, de la mobilisation de ressources et de l'appui aux groupements. A l'état actuel, FIKA-CI ne dispose pas de moyens pour suivre et gérer un projet ou apporter un appui technique aux groupements travaillant dans le karité. A cela s'ajoute, une dissension au sein de l'organisation. Un plan de renforcement de capacités a été développé à l'issue de son évaluation organisationnelle. La mise en œuvre de ce plan lui permettra de jouer son rôle de faitière dans la chaîne de valeur karité.

A l'issue de l'évaluation du projet et l'évaluation organisationnelle de FIKA-CI, des recommandations ont été formulées selon les différents constats effectués.

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

I.1 CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Les femmes, en Afrique, sont des agents économiques très dynamiques, plus que partout ailleurs dans le monde¹. Elles effectuent la majorité des activités agricoles, détiennent le tiers de l'ensemble des entreprises et représentent, dans certains pays, jusqu'à 70% des employés². Elles occupent 66% des emplois dans le secteur informel non agricole et génèrent plus de la moitié du Produit Intérieur Brut (PIB). Au-delà de leurs activités génératrices de revenus, elles sont les principaux leviers de l'économie domestique et du bien-être familial, et jouent un rôle absolument indispensable, parfois méconnu des dirigeants au sein de leurs communautés et de leurs nations respectives. En dépit des efforts fournis par les femmes, elles se heurtent à toute une série d'obstacles qui entravent la réalisation de leur plein potentiel et accroissent la pauvreté dans les familles, dans le monde notamment en Afrique. Et pourtant, Le PNUD (2017) a estimé qu'une augmentation de 1% de l'indice d'inégalité de genre pourrait réduire l'indice de développement humain (IDH) de la Côte d'Ivoire de l'ordre de 0,75%³. Investir dans l'autonomisation économique des femmes est le moyen adéquat pour éradiquer la pauvreté, favoriser une croissance économique inclusive et promouvoir l'égalité des sexes.

ONU Femmes, dans sa vision fondée sur l'égalité inscrite dans la Charte des Nations Unies, œuvre pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles; l'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire, de la paix et de la sécurité.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement reconnaît que les femmes ont une place essentielle dans la société, du fait de leur contribution au processus de développement national⁴. Le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 consacre la promotion de l'égalité des sexes, comme une dimension centrale de son projet en faveur de l'émergence.

En collaboration avec ONU Femmes Côte d'Ivoire, le gouvernement ivoirien a intensifié depuis 2014, la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales à travers des projets d'autonomisation économique. Les interventions de ONU Femmes Côte d'Ivoire, dans le cadre de son plan stratégique 2017-2020, visent à (i) soutenir le leadership, la participation des femmes

¹BAD, 2015

²Autonomiser les femmes africaines: plan d'action, indice de l'égalité du genre en Afrique 2015

³Égalité des sexes en Côte d'Ivoire, rôle du PNUD, 2017

⁴PNUD, 2017

ivoiriennes dans les processus décisionnels, (ii) améliorer l'accès des femmes à l'autonomisation et aux opportunités économiques et (iii) éliminer les violences contre la gente féminine.

En 2017, le bureau d'ONU Femmes Côte d'Ivoire a initié le programme phare « *Autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face aux changements climatiques* », lequel comprend un volet d'appui à l'entrepreneuriat féminin et un volet qui cible l'autonomisation des femmes du secteur agricole à travers une agriculture résiliente face aux changements climatiques. Sur ce dernier volet, le programme a prévu sur une période de quatre années, de soutenir l'autonomisation économique de 40.000 femmes dans des chaînes de valeur agricole dont le karité.

Dans le déroulement de ce programme, ONU Femmes, en appui au Ministère de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant a initié en 2017, le projet « *Appui à l'autonomisation des femmes dans la filière karité en Côte d'Ivoire* » en vue de permettre l'accroissement des revenus des femmes du secteur grâce aux opportunités offertes par la certification, veiller au respect continu des normes de certification biologique et organiser les échanges sur le marché international.

Dans la suite des appuis apportés en 2017 aux femmes de cette filière, ONU Femmes a signé un partenariat d'accord avec l'association Filière Karité de Côte d'Ivoire (FIKA-CI) en juin 2018 pour la mise en œuvre du projet d'appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité en Côte d'Ivoire.

La réalisation des activités de ce projet s'est donc faite d'Octobre 2017 à Mars 2019 dans les régions de Bounkani et Tchologo avec essentiellement le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant depuis 2017 puis l'association Filière Karité de Côte d'Ivoire à partir de Juin 2018. La FIKA-CI a bénéficié d'un appui technique et financier de l'ONU Femmes pour l'accompagnement de la filière à la certification biologique de ses produits en vue de permettre aux femmes d'accéder à des marchés plus importants, d'accroître leurs revenus et de tirer davantage de profit de leurs activités. Ce processus soldé par l'obtention du certificat biologique en décembre 2018, a aussi favorisé la création du Groupement d'Intérêt Economique (GIE FIKA-CI) suivant les exigences de la certification ECOCERT. Cette organisation devrait veiller au respect continu des normes de certification biologique et organiser les échanges sur le marché international afin de permettre l'accroissement des revenus des femmes du secteur grâce aux opportunités offertes par la certification.

Suite aux réalisations et acquis des interventions dans ce projet dans la chaîne de valeur karité au profit des femmes du Bounkani et du Tchologo, ONU Femmes et le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant, envisagent de capitaliser au mieux sur cette expérience, en tirant des leçons de la mise en œuvre, en vue de l'expansion du projet dans la chaîne de valeur karité et

dans les autres chaînes de valeur agricole visées par le programme AGRIFED. C'est dans cette dynamique que l'évaluation finale du projet a été commanditée par ONU Femmes.

I.2 OBJECTIFS DE L'EVALUATION

La présente évaluation vise à établir un bilan du projet « *Appui à l'autonomisation des femmes dans la filière karité en Côte d'Ivoire* ». Elle utilisera une analyse qui permettra d'appréhender les points forts et faibles de l'intervention, apprécier les réalisations du projet en vue de fournir de l'information aux décideurs pour améliorer les programmes futurs dans ce domaine. Elle ressortira également les stratégies mises en place pour pérenniser les activités du projet.

Plus spécifiquement, Il s'agira d'établir une situation de la mise en œuvre du projet à des fins de capitalisation par les différents partenaires à travers les succès et bonnes pratiques, difficultés rencontrées et mesures de mitigation, erreurs à éviter dans le futur ainsi que les stratégies partenariales.

L'exercice vise à analyser la pertinence et la qualité du projet, l'efficacité des interventions en termes d'atteinte des objectifs fixés, leur efficience, en termes d'utilisation des ressources humaines et financières, les effets du projet, la durabilité des résultats obtenus ou en cours d'obtention. L'évaluation identifiera également les évolutions du contexte interne et externe, la flexibilité d'adaptation et de réplification du processus de mise en œuvre et les facteurs ayant facilité ou entravé la mise en œuvre des interventions.

I.3 PORTEE DE L'EVALUATION

Le projet « *Appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité en Côte d'Ivoire* » mené par ONU Femmes et mis en œuvre par FIKA-CI s'est intéressé aux femmes des régions du Bounkani et du Tchologo. Les résultats de l'étude ont permis de voir si la capacité de production des petites exploitations de la chaîne de valeur karité est améliorée, de mesurer le niveau de connaissance des opportunités de marché du secteur karité et la culture de la gestion axée sur les résultats par les femmes cibles du projet.

Les principales structures auxquelles est destinée l'évaluation sont : ONU Femmes, les partenaires du gouvernement (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Ministère des Eaux et Forêts (MEF), Ministère de l'intérieur et de la Sécurité (MIS), Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE)) et le partenaire de mise en œuvre FIKA-CI. Les résultats de l'évaluation et les enseignements tirés permettront d'informer ONU Femmes et ses partenaires sur les priorités de programmation et les approches novatrices en matière d'autonomisation des femmes notamment dans la filière Karité. Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront utilisées par ONU Femmes pour affiner

ses approches dans l'autonomisation des femmes. Les informations générées par l'évaluation seront utilisées par les différentes parties prenantes pour :

- Contribuer à l'élaboration de stratégies efficaces en vue d'augmenter les capacités de production des femmes, permettre à celles-ci d'accéder à des marchés plus importants pour l'accroissement de leurs revenus en tirant des profits de leurs activités ;
- Faciliter la réflexion stratégique d'ONU Femmes et de ses partenaires, l'apprentissage et la planification d'un programme en matière de mécanisme d'autonomisation des femmes.

II. PRESENTATION DE ONU FEMMES, FIKA-CI ET DU PROJET EVALUE

2.1 PRESENTATION DE ONU FEMMES

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU Femmes a été créée en Juillet 2010 pour accélérer les progrès dans la réponse apportée à leurs besoins partout dans le monde.

ONU Femmes soutient les États membres des Nations Unies dans l'adoption de normes internationales pour parvenir à l'égalité des sexes. Elle travaille avec les gouvernements et la société civile à concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour veiller à l'application effective de ses normes et à ce que les femmes et les filles en bénéficient, partout dans le monde. Elle intervient à l'échelle mondiale pour faire de l'ambition des Objectifs de Développement Durable (ODD) une réalité pour les femmes et les filles et soutient la participation équitable des femmes à tous les aspects de la vie, en mettant l'accent sur cinq domaines prioritaires. ONU Femmes coordonne et promeut en outre le travail réalisé par le système des Nations Unies en faveur de l'égalité des sexes.

Vision

ONU Femmes œuvre pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles, l'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire, de la paix et de la sécurité.

Missions

ONU Femmes a pour mission de :

- Appuyer les organes intergouvernementaux, tels que la Commission de la condition de la femme dans la formulation de politiques, de normes et de références internationales ;
- Aider les États membres à appliquer ces normes en mettant à disposition des pays qui en font la demande l'appui technique et financier adapté et forger des partenariats performants avec la société civile;
- Diriger et coordonner le travail du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et promouvoir la responsabilisation, notamment au moyen d'un suivi régulier des progrès réalisés dans l'ensemble du système.

Domaines d'intervention

ONU Femmes met l'accent sur cinq domaines d'interventions à savoir :

- Renforcer le leadership des femmes ;
- Mettre fin à la violence à l'égard des femmes ;
- Intégrer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité ;
- Renforcer l'autonomisation économique des femmes ;
- Placer l'égalité des sexes au cœur des processus de planification et de budgétisation au niveau national.

2.2 PRESENTATION DE FIKA-CI

La Filière Karité de Côte d'Ivoire (FIKA-CI) est une organisation faitière regroupant tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière karité. Créée le 12 Mai 2012 à Abidjan, la FIKA-CI a à sa tête un bureau exécutif dirigée par une présidente avec pour ambition de permettre à ses membres de vivre dans de meilleures conditions en donnant à la Côte d'Ivoire une place de choix sur la carte mondiale du karité. Elle est membre de l'Alliance Globale du Karité, faitière internationale qui regroupe toutes les parties prenantes internationales de l'industrie du karité. La FIKA-CI a des représentations dans les régions suivantes : la Bagoué, le Bounkani, le Gontougo, le Hambol, le Kabadougou, le Poro et le Tchologo. En vue de développer le secteur karité, la FIKA-CI a élaboré cinq stratégies (i) appui au niveau de la production, (ii) appui à l'organisation des acteurs, (iii) appui à l'amélioration des procédés de transformation, (iv) appui aux femmes pour la commercialisation du beurre de karité et (v) promouvoir la filière sur les marchés du beurre.

Missions de la FIKA-CI

La mission de la FIKA-CI est de contribuer à l'amélioration des revenus des acteurs du karité par la mise en œuvre de stratégies innovantes pour une industrie de karité ivoirienne compétitive.

Objectifs de la FIKA-CI

- Renforcer les capacités des femmes productrices par la formation continue à de meilleures pratiques ;
- Fédérer les acteurs de la filière ;
- Préparer ses membres aux défis de l'évolution technologique ;
- Créer des liens d'affaires et ouvrir de nouveaux partenariats ;
- Organiser des rencontres d'échanges et d'expérience ;
- Faciliter la communication entre les membres ;
- Défendre les intérêts des membres.

2.3 PRESENTATION DU PROJET KARITE

Le projet évalué « *Appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité en Côte d'Ivoire* » est un projet pilote de 18 mois (Octobre 2017-Mars 2019) mis en œuvre dans deux régions de la Côte d'Ivoire (Bounkani et Tchologo) avec un budget de 350.000 USD.

Il visait à offrir aux femmes du secteur agricole des opportunités pour progresser dans les chaînes de valeur en vue de contribuer à leur assurer une sécurité du revenu, un travail décent et une autonomie financière. La FIKA-CI a été identifiée par ONU Femme comme partenaire de mise en œuvre pour l'accompagnement de la filière karité à la certification biologique. L'initiative pilote devrait permettre de tirer des leçons de faisabilité du projet afin de voir dans quelle mesure le faire profiter à d'autres régions. De manière spécifique, le projet visait à :

1. Renforcer les capacités techniques et matérielles des collectrices ;
2. Renforcer les capacités techniques et matérielles des transformatrices ;
3. Connaître la certification des produits de karité des coopératives qui sont conformes aux normes de qualité requises.

III. CRITERES DE L'EVALUATION

3.1 CRITERES DE L'EVALUATION

L'évaluation couvre deux aspects à savoir l'évaluation du projet réalisé et l'évaluation organisationnelle de FIKA-CI. Les critères seront énumérés pour les deux aspects.

3.1.1 Critères de l'évaluation du projet

L'évaluation du projet s'est faite selon les critères de pertinence, efficacité, efficience, effets, et durabilité.

La pertinence fait partie de **l'évaluation de la conception du projet**. Elle repose sur la mesure selon laquelle les objectifs envisagés par le projet sont en adéquation avec les problèmes identifiés, les besoins réels et priorités des groupes cibles et bénéficiaires en tenant compte de l'évolution du contexte physique, politique, économique, social, environnemental et institutionnel. Elle se trouve dans la réponse à la question *Le projet répond t-il à un besoin des communautés notamment des femmes ?* L'analyse de la pertinence du projet passe également par la prise en compte du genre notamment dans le document projet, la composition de l'équipe de gestion et le rapportage des résultats par sexe.

Le critère efficacité établit une comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. Il s'inscrit dans la **mise en œuvre** du projet. L'intérêt étant de mesurer les écarts et de pouvoir les analyser. A ce titre, les points suivants sont à investiguer : *Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Dans quelle proportion les cibles prévues pour les différents indicateurs ont-elles été atteintes ?*

L'efficience est le rapport coût-efficacité. Elle concerne la manière dont les ressources sont converties de façon économe en résultats. Elle rentre dans l'évaluation de **la mise en œuvre** du projet. On répondra à la question suivante : *Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?*

Les effets du projet s'intéressent aux acquis obtenus du fait du projet et aux retombées sur les communautés et bénéficiaires. On répondra à la question *les populations cibles, les communautés ont-elles bénéficié des changements apportés par le projet ?*

La durabilité consiste à savoir si les acquis du projet pourraient être maintenus, se poursuivre en cas de retrait du partenaire technique et financier. Il s'agit de voir si les acteurs de mise en œuvre, les femmes et les populations sont impliquées et se sont appropriées le projet. On cherchera à savoir *dans quelle mesure les communautés ou populations ont-elles été engagées et formées à assurer la continuité des activités du projet ?*

3.1.2 Critères de l'évaluation organisationnelle de FIKA-CI

L'évaluation des capacités de FIKA-CI a été conduite selon l'approche standard d'analyse de capacités, qui consiste à inventorier des questions-critères dans plusieurs domaines relatifs au travail de l'organisation.

La Gouvernance est relative aux organes de décision, au mode de fonctionnement et de contrôle association. Les critères sont entre autre la reconnaissance de l'association par les autorités, la détention de statuts et règlement intérieur, l'utilisation d'un processus de recrutement clair et transparent du personnel.

Dans **la Gestion financière**, on regarde l'existence de procédures administratives et financières comprenant des délégations d'autorité et la réalisation d'audits financiers.

Administration et ressources humaines est un volet important d'une association. Il faut voir si l'organisation a du personnel spécialiste du domaine d'intervention, des descriptions de tâches, un système de partage d'informations.

Dans le domaine **Gestion de projet et suivi-évaluation**, les critères examinent la capacité de l'organisation à élaborer, gérer un projet, développer des plans annuels de travail, des outils de suivi-évaluation et conduire des évaluations internes.

Dans **l'appui aux groupements**, on examine la capacité de l'organisation à apporter un appui technique à ses membres. La présence d'un personnel spécialiste du domaine d'activité, de développement organisationnel est considéré.

Dans le volet **mobilisation de ressources et opportunités d'écoulement**, on s'intéresse à l'existence d'un plan de mobilisation de ressources, à la diversification des sources de financements et à la conquête de marché d'écoulement des produits.

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

4.1 SITES COUVERTS PAR L'EVALUATION

L'évaluation du projet s'est déroulée dans deux régions de la Côte d'Ivoire à savoir le Bounkani et le Tchologo. Dans le Bounkani, les départements de Bouna, Doropo et Tehini ont été visités. Kong, Togoniéré, et Ferkessédougou ont été concernés par l'évaluation dans le Tchologo. Les villages où les bénéficiaires du projet ont été rencontrés (photo 1) sont Kodo, Sonfrodouo, Tessedouo, Fiki, Govitan dans le Bounkani et Djelebélé, Diénene, Nassian et Sikolo dans le Tchologo.

Photo 1 : Une vue de quelques villages visités



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

4.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique utilisée dans l'évaluation du projet est la triangulation des données provenant de la revue documentaire, des entretiens avec ONU Femmes, les bénéficiaires et autres acteurs du projet, ainsi que les observations des équipements et productions.

L'analyse des documents a constitué la base de l'évaluation de l'efficacité et de l'efficience du projet. Les autres aspects comme la pertinence, les effets et la durabilité du projet ont été renforcés par les entretiens semi- structurés.

L'analyse organisationnelle FIKA-CI a été conduite dans l'optique de développer un plan de renforcement de capacités de la filière, comprendre éventuellement les résultats obtenus durant la phase pilote et adresser en cas de continuité les défis de la phase extensive du projet.

4.2.1 Analyse documentaire

La revue des documents fournis par ONU Femmes a permis d'apprécier à un premier degré, le niveau de réalisation des activités par l'association FIKA-CI sur le terrain ainsi que les résultats obtenus par le projet. L'exploitation de ces documents a permis d'effectuer une analyse coût-efficacité du projet. Les documents consultés sont entre autre:

- Rapports diagnostics ;
- Rapports d'activités ;
- Plans de travail annuels ;

- Rapports financiers ;
- Rapports de missions ;
- Rapport de suivi, supervision ;
- Compte rendu de réunions ;
- Liste et localisation des parties prenantes du projet ;
- Tout autre document du projet.

4.2.2 Entretiens semi-structurés

Les entretiens ont eu lieu avec les responsables de groupements de femmes travaillant dans la production du beurre de karité (photo 2), les responsables des sociétés coopératives, les leaders communautaires, l'association FIKA-CI et ONU Femmes. Des échanges ont aussi eu lieu avec les directions régionales de la femme, de la famille et de l'enfant et l'ANADER.

Photo 2 : Entretiens avec les groupements de femmes de Kodo, Djelebelé et Fiki



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

Les entretiens semi-structurés ont permis d'appréhender les retombées du projet notamment le niveau d'amélioration de la production du beurre de karité, l'obtention la certification du karité et la connaissance des opportunités de marché. Les leaders communautaires ont été interrogés sur les actions menées pour le bon déroulement du projet, leur niveau d'implication et d'appropriation. Ces entretiens ont renforcé l'analyse des effets et de la durabilité.

4.2.3 Observations

Sur le terrain, des visites de sites de production du beurre de karité bio, d'espaces de séchage d'amande de karité ont eu lieu. L'observation des équipements de ramassage de noix de karité et les éléments utilisés pour une bonne préparation bio a également été faite (photo 3). Il était question de vérifier l'existence et l'utilisation du matériel offert par le projet.

Photo 3 : Vue d'une unité de production à Kodo et à Ferkessédougou



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

4.3 COLLECTE, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

La collecte des données de l'évaluation s'est déroulée du 15 au 24 Août 2019 dans les deux régions cibles du projet. Les groupements de femmes et sociétés coopératives interrogés sont :

Doropo

- La société coopérative de Kodo
- Le groupement de Sonfrodouo
- Le groupement de Tessodouo

Téhini

- Le groupement de Fiki
- Le groupement de Govitan

Kong

- Le groupement de Nassian
- Le groupement de Sikolo
- Le groupement de Djelebelé
- Le groupement de Djenene

Ferkessédougou

- La société coopérative Womingnon
- La société coopérative Sorimakidjou

Des sous préfets, chefs de villages et présidents de jeunes, représentants de ministères et structures d'appui ont été également interrogés dans les villes et villages.

Les données issues des entretiens ont été transcrites sur le logiciel Word et fait l'objet d'une analyse de contenu qui a consisté à :

- Regrouper les résultats par principaux domaines d'intérêt ;
- Identifier les différentes positions face à chaque sujet important ;
- Faire la somme de chacune des positions et évaluer leur force ou degré d'importance ;

- Reprendre textuellement les meilleures remarques des participants.

Les prises de vue ont servi d'appui aux constats évoqués. L'évaluation a confronté les données issues des documents programmatiques et financiers avec celles collectées sur le terrain via les entretiens et les observations.

V. RESULTATS DE L'EVALUATION

5.1 EVALUATION DE LA CONCEPTION DU PROJET

L'évaluation d'un projet exige que l'on observe aussi bien sa conception que sa mise en œuvre ainsi que ses effets. La conception du projet peut contenir des erreurs, ce qui peut engendrer son échec. Les difficultés rencontrées peuvent également influencer la mise en œuvre du projet et avoir des incidences sur les effets attendus. Cette partie arborera la pertinence du projet, la cohérence de sa logique verticale et les capacités de mise en œuvre du projet par FIKA-CI.

5.1.1 Pertinence du projet

La pertinence d'un projet tire sa source dans sa réponse aux préoccupations ou besoins des groupes cibles ainsi que son alignement sur le mandat de l'organisation qui la met en œuvre. Cette section s'y intéresse.

Constat I : Le projet est pertinent. Il répond à un besoin des communautés cibles

5.1.1.1 Le projet adresse une préoccupation des femmes dans les zones cibles

Le karité est l'une des activités les plus pratiquées par les femmes des régions cibles du projet. Dans ces régions, l'arbre pousse naturellement (photo 4) et les mœurs ou habitudes ont de tout temps attribué le rôle de la cueillette et de la transformation des amandes aux femmes. Lisons **MFFE** « *L'arbre même est sauvage. Comme il n'y a pas de forêt, c'est dans la brousse que les femmes vont ramasser* ». Depuis leur enfance, les femmes s'adonnent au karité qui contribue d'ailleurs en grande partie à leurs revenus et sert à l'entretien de la famille. **GFS** affirme ceci « *Le beurre de karité, on a toujours fait. On est née dedans* ». Le chef de village **CHS** ajoute « *...Elles font de ça leur activité principale. Il y a présence massive de beurre de karité...* ». Le président de jeunes **TYU** va dans le même sens « *Beurre de Karité, ce sont les femmes qui le font. Elles vont en brousse avec des cuvettes et sceau pour ramasser. Elles mettent dans un petit coin, elles y mettent le feu pour que ça devienne sec. Ensuite, elles vont commencer à piler. Ce sont les femmes qui font, garçon ne fait pas ça. Ce n'est pas travail de garçon, ici garçon fait pas ça* ». Il poursuit en montrant que l'activité est pratiquée depuis belle lurette « *Elles le font depuis des décennies. En brousse, partout, les arbres poussent d'eux même. C'est sauvage et naturel. Ça pousse dans champ de mil, igname* ».

Le problème c'est que les femmes travaillaient de manière traditionnelle et sans formation. C'est justement à cela que vient résorber le projet. Les propos de **LCC** explicitent cela « *...il y a beaucoup d'arbres de karité ici. C'est aussi le travail principal des femmes de Fiki. Seulement elles le faisaient de manière traditionnelle par manque de moyen* ». Le projet s'intègre finalement dans la

société cible et répond à leurs besoins vitaux. Améliorer la cueillette et la transformation du karité est donc la réponse à une préoccupation des femmes.

Photo 4 : Vue d'un arbre à karité près des maisons et production traditionnelle du beurre de karité à Tessédouo et Govitan



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

5.1.1.2 Cadrage du projet avec les mandats de FIKA-CI et ONU Femmes

Un projet est pertinent quand il rentre dans le mandat de l'organisation qui l'initie. L'association Filière Karité de Côte d'Ivoire (FIKA-CI), a pour mandat de faire la promotion de la filière karité et appuyer les femmes dans de nouvelles initiatives de développement du karité afin d'accroître leurs revenus pour une véritable autonomisation. Dans sa vision de sécurité financière et de lutte contre la pauvreté chez les femmes, FIKA-CI a été désigné comme partenaire pour la mise en œuvre du projet « *Appui à l'autonomisation des femmes dans la filière karité en Côte d'Ivoire* ».

Le projet s'inscrit également dans la vision de ONU Femmes. Au travers de celui-ci, ONU Femmes veut donner l'opportunité aux femmes productrices de karité de chaque localité de ces régions d'avoir une production qui se prête à un écoulement facile du fait de la certification. Lisons **OYU** qui présente l'intérêt de l'initiative pour ONU Femmes « *Sur la période 2014-2016, on s'est rendu compte des besoins des femmes dans le monde agricole. Dans l'autonomisation économique, il était question de l'agriculture durable et résiliente face aux Changements Climatiques. ONU Femmes voulait mettre en œuvre le programme d'autonomisation des femmes à travers une agriculture durable et résiliente face aux changements climatiques. Dans le cadre de cette formulation, il nous fallait travailler sur les chaînes de valeur agricole dans lesquelles on retrouve plus les femmes et/ou les femmes sont maîtresses dans la chaîne. Plusieurs opportunités se sont présentées mais la filière Karité est apparue comme importante* ».

En termes de prise en compte du genre, le projet adresse une activité dévolue aux femmes. Le diagnostic fait dans le document projet montre bien les contraintes et besoins spécifiques des femmes en matière de cueillette des amandes et de production du karité. La gestion du projet a été confiée à une organisation dirigée majoritairement par des femmes. Cela renforce la pertinence de l'action.

5.1.2 Théorie du changement et logique verticale du projet

Cette section analyse la théorie du changement du projet ainsi la relation de cause à effet établie dans le cadre logique de programmation.

Constat 2 : La théorie du changement et la logique verticale sont cohérentes. La prise en compte des autres acteurs du karité pourrait faciliter l'accès au marché

5.1.2.1 Théorie du changement

Si les femmes sont sensibilisées et formées aux techniques et méthodes Bio, si elles connaissent et utilisent les bonnes pratiques de production et de transformation des amandes Bio selon les normes de qualité requises ou de certification alors on assistera à l'augmentation de leur capacité de production. La certification leur permettra d'avoir des opportunités de marché et d'écoulement de leurs produits, ce qui peut contribuer à l'augmentation de leurs revenus. Tel est en substance la théorie sur laquelle s'appuie le projet pour apporter un changement chez les femmes. Au regard de cette théorie, les produits issus des résultats escomptés sont réalistes. Améliorer les capacités techniques et matérielles des collectrices, améliorer les capacités techniques et matérielles des transformatrices entraînent l'augmentation de leurs capacités de production. La production selon les qualités requises ou du bi certifié ouvre des opportunités de marché. Toutefois, dans le projet, la théorie ne cible que les femmes. Or, il y a cependant des acteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur karité et qui jouent un rôle capital dans la fixation des prix et l'achat des amandes. Créer des plates formes d'échange avec ces acteurs apporterait une valeur additionnelle au projet et cela dans l'augmentation des revenus des femmes.

5.1.2.2 Logique verticale

Le document projet contient un volet résultats et cadre de ressources. Les produits sont énumérés pour chaque résultat. Les indicateurs objectivement vérifiables sont présentés par produit. Dans l'ensemble, la logique verticale du projet est cohérente. Il y a un lien entre les objectifs et la mesure des résultats est précisée. Le renforcement des capacités des femmes collectrices d'amandes et productrices de karité contribue à leur donner des aptitudes sur les bonnes pratiques de production. Ces formations leur ouvrent des capacités de création et de gestion d'activités pour leur autonomisation. Cependant, pour le produit 2, on aurait pu ajouter un indicateur sur les opportunités de marché et l'écoulement des productions. En outre, il n'existe aucun indicateur sur le poids des amandes collectées, la quantification de la production de karité, ce qui devrait être l'un des premiers objectifs de la FIKA-CI. Le résultat 3, relatif à la forte culture de la gestion axée sur les résultats doit être enrichi.

5.2 EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

L'évaluation de la mise en œuvre d'un projet consiste à regarder l'efficacité et l'efficience du projet. Le déroulement des activités, l'atteinte des cibles et l'utilisation optimale des ressources constituent donc l'ossature de cette section.

5.2.1 Principales activités réalisées

Dans les zones cibles du projet, des rencontres ont eu lieu avec les autorités administratives, les leaders communautaires et les femmes de la chaîne de valeur karité afin de les informer sur le projet, l'idée étant de les impliquer dans le processus de certification du karité.

Dans la mise en œuvre du projet, les activités déroulées se résument en la formation des bénéficiaires et la mise à disposition de matériel de cueillette et d'équipements de transformation aux groupements constitués. A la suite des plaidoyers auprès des chefs de village, ces derniers ont identifié des espaces réservés uniquement au ramassage des amandes.

Constat 3: Le matériel de ramassage donné n'est pas toujours suffisant

5.2.1.1 Formation

Des sessions de formation se sont déroulées dans les villages et dans les centres de production du beurre de karité afin de renforcer les connaissances des femmes ou groupements sur les bonnes pratiques bio et le processus de certification. Celles-ci ont été faites sous l'égide de la FIKA-CI. Elles sont essentiellement portées sur les exigences de la certification bio à savoir le ramassage et le traitement des amandes, les méthodes de nettoyage et de séchage des noix et la production de beurre bio (photo 5). C'est d'ailleurs ce que confirme **GFK** dans ses propos « *Oui on a été formé ici au marché sous le hangar. On nous a montré le ramassage jusqu'à la production. Pour que l'amande soit bio, quand le jour de ramassage arrive, on prend les amandes qui viennent de tomber ou celui de la veille. Les amandes d'arbres des champs ne doivent pas être utilisés à cause des engrais chimiques* ». **LCD** explique à son tour « *ONU Femmes est venu pour la certification, pour former les femmes sur comment ramasser les noix de karité, préparer, sécher et casser et les mettre dans un sac pour l'achat. Et ensuite comment entretenir les grains* ». **GFD2** ajoute « *Pour l'activité, FIKA-CI est venu nous former sur la bonne qualité des amandes, sur le début du ramassage jusqu'à la commercialisation des amendes. Bon !! Ils ont dit d'aller ramasser les amandes sur les lieux propres et loin, dans les champs de biodiversité qui sont à plus de 30 km du village* ». **GFG** renchérit « *Quand ils sont venus.... Ils nous ont expliqué comment faire du bon beurre de karité. Ils nous ont demandé de ramasser les bonnes noix et laisser celles qui sont pourries, de préparer dans les marmites propres et d'éviter de faire ça dans les barriques en fer noircis* ».

Photo 5 : Lieu de formation à Ferkessédougou et outils de formation



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

Une femme raconte le contenu de la formation. Elle l'a gardé comme des consignes pour avoir du karité de qualité « *Ils nous ont demandé de ramasser les amandes qui tombent à la veille parce que quand les noix durent longtemps à terre ce n'est pas bon, il y a des bêtes qui sortent dedans ; De ne pas ramasser à côté des maisons parce que ce n'est pas de bonne qualité, d'aller dans la forêt. On les ramasse frais, les prépare et on les sèche pendant une semaine comme ça pour que ça sèche* ».

Les femmes ont également été formées sur le processus d'inventaire des stocks au niveau du ramassage et de la production des noix de karité. Lisons les déclarations de **GFS** « *Durant la formation, ils nous ont montré comment rapporter ce qu'on ramasse ou ce qu'on sèche. Le cahier est avec la secrétaire qui est actuellement à Ferkessédougou. C'est elle qui note tout ça* ». **C'est l'effectivité de ce rapportage qui pose problème.** Les femmes ont noté aussi **n'avoir pas reçu de formations sur les opportunités de marché.**

5.2.1.2 Octroi d'espaces de karité aux femmes

Le bois de karité pousse presque partout même aux alentours des maisons. C'est un bois naturel, il ne fait pas encore objet de planting. Selon les normes de certification bio, les femmes doivent utiliser les amandes qui n'ont subi l'effet d'aucun produit chimique. En vue de respecter cette exigence et ne pas compromettre la certification par le lieu de ramassage, les femmes se sont vues dédiées des espaces dévolues uniquement à leurs activités (photo 6). Dans ces parcs karité, aucune autre activité n'est autorisée. Un chef du village révèle « *A quelques km d'ici, on a donné un espace de plusieurs hectares aux femmes pour ramasser les amandes. On a délimité l'espace pour donner aux femmes un lieu pour se débrouiller* ». **Son confère** continue dans la même lancée « *Il y a eu une parcelle de 100 hectares qui a été donnée uniquement pour karité bio* ». La présidente d'un groupement de femmes **GFF** corrobore « *Le chef du village avait donné des parcelles aux alentours du village, mais les animaux viennent manger donc il a donné un champ éloigné du village, sur les collines* ».

Photo 6 : Vue d'espaces de karité utilisés par les femmes du projet



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

5.2.1.3 Remise de matériels de cueillette et de transformation de karité

Le programme de certification répond à une exigence particulière du ramassage des amandes dans des aires protégées et loin des habitations accessibles. Cela nécessite que les ramasseuses se protègent les pieds et les mains. Des équipements ont été octroyés, à savoir des bottes, gants, blouses, des caches nez aux groupements de femmes des villages du Bounkani et du Tchologo afin de les protéger des morsures de serpents et des insectes (photo 7). Toutefois, ces dons n'ont pu être utilisés parce qu'ils ont été donnés en quantité insuffisante. **Le partage a été fait sans tenir compte du nombre de femmes dans les groupements.** Lisons les propos de **GFF** « *Quand on est allé à la formation, on ne nous a pas donné de l'argent mais on a reçu des gants et des bottes. Mais ce n'est pas beaucoup, ça ne suffit pas parce que notre groupement est composé de plusieurs femmes venant des autres villages* ». Certaines femmes n'ont pu, depuis le projet jusqu'à maintenant, utiliser le matériel du projet. La FIKA-CI a promis de renforcer le matériel et ce qui est là devient l'affaire des rongeurs disait une interviewée. **GFT** explique « *Ils nous ont donné quatre paires de bottes et gants. Ils ont demandé de ne pas utiliser d'abord parce qu'on est trop nombreuse, qu'ils vont venir avec d'autres. Mais tout est en train de se gâter* ». Une autre responsable de femmes appuie « *On a reçu dix paires de bottes et gants. Ils nous ont dit qu'ils vont envoyer aussi mais ils ne sont pas venus* ».

Photo 7 : Vue de matériels de protection pour le ramassage d'amandes non utilisés



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

En plus du matériel de protection, les groupements ont reçu également des dons en espèce et en produits d'entretien pour les magasins de stockage. Un leader communautaire en parle « Pendant la formation, elles ont reçu 20 bottes, 10 gants, des savons liquides pour entretenir les magasins. Une somme de 60000 fcfa pour le ramassage des amendes bio ».

Du matériel de travail a également été mis à la disposition des femmes des coopératives. Ce sont des machines à broyer les grains, marmites, bassines, fûts et gaz pour la préparation des noix de karité (photo 8). **GFK** révèle « FIKA-CI nous a donné deux machines à broyer dont une machine à Kodo et 1 à Gjadèm ». Elle continue « La représentante de FIKA-CI avec l'appui de ONU Femmes a terminé l'appâtême sous lequel nous sommes. ONU Femmes nous a donné quatre barriques et des marmites... ».

Photo 8 : Dons en équipements recommandés pour la certification bio



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

Toutefois, certaines femmes estiment que, compte tenu de la dimension de leur coopérative les dons sont insuffisants et qu'on pouvait mieux faire. Par ailleurs, certaines choses promises mais n'ont pas pu voir le jour. Lisons les déclarations de **PFF** « On souhaite qu'ils viennent nous donner la machine qui nous a été promis et qui est en route depuis. Ils ont dit que la machine est venue mais elle est à Abidjan, mais on n'a pas encore vu ». **CFW** déclare à son tour « Tout dernièrement, on a dit que notre souci présentement c'est d'avoir un fonds de roulement pour compléter ce qu'on a et acheter les noix de karité. Et le représentant de FIKA-CI nous dit que ce qu'on a peut suffire à faire du beurre. Ça là, ça peut faire combien de beurre, si c'est trop c'est 60000 fcfa, c'est tout ». Elle juge

négligeable ce qu'elles ont reçu « Voici les marmites que ONU Femmes nous a envoyé, les deux-là. Voici les deux marmites et puis il y a deux bassines en aluminium avec le petit fût qui est dans le trou. C'est tout ».

5.2.2 Efficacité du projet

Constat 4 : Le projet a été efficace. Le nombre attendu de collectrices et transformatrices a été trois fois atteint et la certification du karité obtenue

Les indicateurs rapportés dans les rapports d'activités montrent que les cibles des collectrices et des transformatrices à renforcer ont été largement dépassées allant à près de 300,0%. La mobilisation des femmes pour le projet a été un succès en ce sens qu'elles sont trois fois le nombre attendu à être touchées (tableau I).

La certification du beurre de karité a été également obtenue dans les régions du Bounkani et du Tchologo. Des initiatives visant à faciliter aux femmes, l'accès au marché comme l'accompagnement de celles-ci à des rencontres sur l'agriculture et à des réunions de partenaires où le karité était à valoriser ont été entreprises par ONU Femmes.

Tableau I : Activités réalisées par FIKA-CI

| Indicateurs | Prévu | Réalisé | Taux de réalisation |
|---|-------|---------|---------------------|
| Nombre de collectrices touchées | 600 | 1767 | 294,5% |
| Nombre de transformatrices touchées | 600 | 1767 | 294,5% |
| Nombre de certification obtenue | 2 | 2 | 100% |
| Nombre de groupements jouissant de la certification | 20 | 0 | 0,0% |
| Nombre de rapports de suivi | 3 | 3 | 100,0% |
| Nombre de rapports produits | 2 | 1 | 50,0 |
| Nombre de mission d'audit de la qualité des données | 2 | 0 | 0,0 |

Source : Rapport d'activités FIKA-CI, 2018

Il n'y a eu cependant aucune mission d'audit de la qualité des données et pas un seul groupement n'a encore profité de la certification (tableau I). En termes de prise en compte du genre, le projet étant essentiellement à l'attention des femmes, les rapports de suivi montrent les résultats spécifiques sur les femmes seulement.

L'efficacité du projet du point de vue de ses objectifs n'occulte pas les difficultés des femmes en termes d'accès au marché pour l'écoulement de leurs produits. Au vu des entretiens, elles sont dépendantes d'une personne ressource représentante de FIKA-CI qui leur a promis d'acheter leurs produits. Lisons **GFG** «On n'a pas d'autres opportunités de marché que chez le représentant de FIKA-CI. Elle nous a dit de ramasser les grains de les garder qu'elle va venir les chercher. Le projet a

commencé l'année passée, nous avons ramassé les noix l'année passée mais la dame de FIKA-CI n'est pas revenue les chercher ». **GFS** reprend « Cette année, on a ramassé. Moi-même j'ai appelé le représentant de FIKA-CI mais il n'est pas venu. Il nous a dit de garder ce qu'on ramasse. Il y a un monsieur qui voulait acheter mais je lui ai dit ce n'est pas ce que le représentant de FIKA-CI a dit. Alors je lui ai demandé d'aller s'attendre avec ce dernier parce que moi les choses comme ça je ne suis pas dedans ». Et si le membre de FIKA-CI ne vient pas acheter leurs produits, ils restent bloqués au détriment du quotidien des femmes. Lisons les propos de **GFT** « Cela s'est passé l'année dernière et depuis le stock est là, personne ne viens prendre. Il n'y a pas d'argent, s'il ne vient pas, on va vendre ça ailleurs».

5.2.3 Efficience du projet

Constat 5 : Le projet a consommé 94,0% de ses ressources et cela de manière optimale

Dans l'ensemble, la FIKA-CI a dépensé 94,0% des ressources à elle octroyées dans le cadre du projet appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité en Côte d'Ivoire. Ce sont les rubriques « boutique en ligne » et « mission de prospection à l'extérieur » qui sont les rubriques à faible taux d'exécution budgétaire (tableau 2)

Tableau 2: Exécution budgétaire par la FIKA-CI des fonds du projet

| Rubrique et poste de dépenses | Budget | Dépense | Taux |
|--|-------------------|-------------------|--------------|
| 1- APPUI A LA QUALITE DE LA NOIX | 8 050 000 | 8 991 131 | 111,7 |
| 1-1 Reunion d'informations | 500 000 | 700 000 | 140,0 |
| 1-2 Identification des actrices | 550 000 | 608 500 | 110,6 |
| 1-3 Plaidoyer auprès des chefs et sensibilisation des communautés | 400 000 | 850 000 | 212,5 |
| 1-4 Formation aux bonnes pratiques de production et sécurité santé | 1 340 000 | 1 696 381 | 126,6 |
| 1-5 Equipements pour la collecte et ramassage | 5 260 000 | 5 136 250 | 97,6 |
| 2- APPUI A LA TRANSFORMATION | 4 150 000 | 4 758 375 | 114,7 |
| 2-1 Formation aux techniques de transformation | 1 850 000 | 2 094 375 | 113,2 |
| 2-2 Aménagement de sites de stockage et de production | 2 300 000 | 2 664 000 | 115,8 |
| 3- APPUI A LA CERTIFICATION | 21 920 000 | 19 688 300 | 89,8 |
| 3-1 Partenariat avec un institut de Certification | 7 000 000 | 4 255 000 | 60,8 |
| 3-2 Contrôle terrain | 420 000 | 2 919 800 | 695,2 |
| 3-3 Boutique en ligne | 500 000 | 0 | 0,0 |
| 3-4 Achat des Amandes de karité et production de beurre bio | 14 000 000 | 12 513 500 | 89,4 |
| 4- GESTION ET COORDINATION DU PROJET | 3 000 000 | 969 650 | 32,3 |
| 4-1 Mission de supervision collecte | 1 000 000 | 969 650 | 97,0 |
| 4-2 Mission de prospection à l'extérieur | 2 000 000 | - | - |
| COÛT DE GESTION | 1 506 000 | 1 905 050 | 126,5 |
| 5-1 Frais d'appui | 1 506 000 | 1 905 050 | 126,5 |
| TOTAL | 38 626 000 | 36 312 506 | 94,0 |

Source : Rapports financiers FIKA-CI, 2018

Le « *contrôle terrain* » (695,2%) et le « *plaidoyer auprès des chefs et sensibilisation des communautés* » (212,5%) ont consommé des montants plus élevés que ceux prévus.

Le taux d'exécution budgétaire comparé aux cibles atteintes attestent d'une rationalité dans l'utilisation des ressources et donc de l'efficacité du projet. Les indicateurs ont été largement dépassés avec un peu moins de 95,0% de consommation du budget alloué au projet.

5.3 EFFETS DU PROJET

Les retombées du projet sont de divers ordres. On peut citer entre autre les connaissances améliorées des femmes en matière de cueillette des amandes et production du beurre de karité, la consolidation des groupements et l'obtention de la certification.

Constat 6 : Acquisition de bonnes pratiques en matière de ramassage et production du karité par l'utilisation des machines. Introduction du beurre de karité bio et obtention de la certification

5.3.1 Diffusion de bonnes pratiques en matière de production de karité

La formation dispensée aux femmes des deux régions cibles du projet visait une amélioration du ramassage des amandes et une modernisation de la production du beurre de karité.

5.3.1.1 Amélioration du ramassage

Le ramassage constitue la première étape dans le processus de la fabrication du beurre de karité. Les formations reçues ont permis aux femmes de connaître désormais les bonnes pratiques en matière de ramassage d'amandes. Quelle que soit la région visitée, toutes les femmes affirment qu'il y a des principes à suivre pour obtenir du bon beurre de karité. Lisons les déclarations de **GTS** « *Ils nous ont demandé de ramasser les amandes qui tombent à la veille parce que quand les noix durent longtemps à terre ce n'est pas bon, il y a des bêtes qui sortent dedans. Aussi de ne pas ramasser à côté des maisons parce que ce n'est pas de bonne qualité, d'aller dans la forêt* ». Une autre confirme « *Dans l'ancien temps, le ramassage était différent. On ramassait ce qui est pourri comme ce qui est bon. Aussi, quand on ramasse, on garde, on attend. C'est quand quelqu'un veut payer qu'on prépare. Elle nous a dit de ne plus faire ça* ». **GFF** dit à son tour « *J'ai fait une formation à Kodo. La représentante de FIKA-CI nous a dit de ramasser les grains, les laver, préparer, casser, laver encore et sécher pendant 24 jours, ensuite on les met dans un sac. Avant de ramasser on vérifie ce qui est bon. On met à part ce qui n'est pas bon et ce qui est bon.* » (photo 9)

Photo 9 : Bonne pratique de ramassage d'amandes et vue d'une mauvaise noix

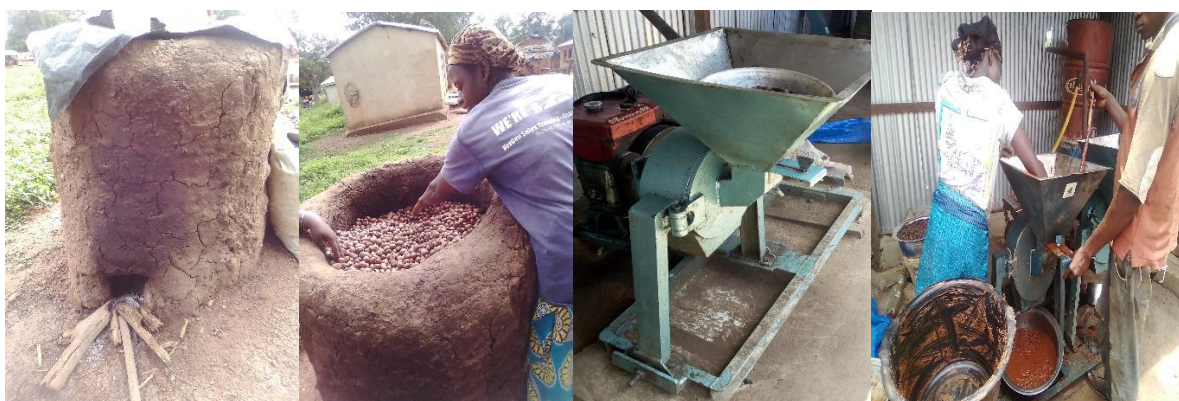


Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

5.3.1.2 Modernisation de la production : de l'artisanal à l'utilisation de machines

Avant l'arrivée du projet de certification, les femmes pratiquaient la culture du beurre de karité mais de manière artisanale. Elle consistait à l'utilisation des méthodes archaïques qui nécessitent un travail pénible et une chaîne de valeur trop longue pour la production du karité. Selon les propos de **GFG** « *Bon, on a toujours cultivé le beurre de karité. Mais avant on préparait dans un four fait en terre, on y cuisait à la vapeur* ». **CFU** aborde dans le même sens « *C'est aussi le travail principal des femmes de Feki, seulement elles le faisaient de manière traditionnelle par manque de moyens* ». Grâce au projet de certification, les femmes abandonnent peu à peu les pratiques anciennes de production de karité (photo 10), c'est ce qu'affirme **GFK** « *Quand on a installé la machine, toutes les femmes ont abandonné le travail artisanal pour venir ici* ».

Photo 10 : Une vue d'une pratique artisanale et d'une production industrielle du karité



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

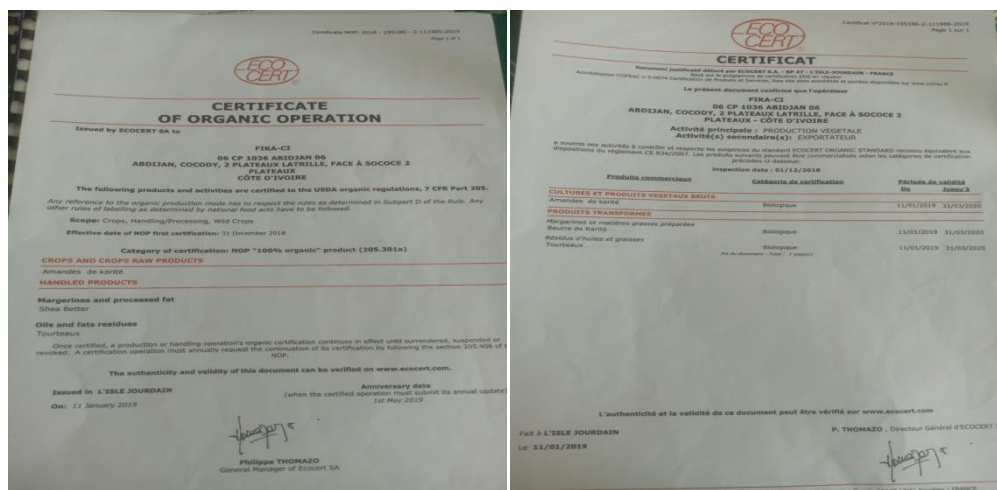
5.3.2 Introduction du karité Bio dans les régions cibles

L'introduction du karité bio dans les deux régions a été l'un des apports notables du projet évalué. Elle s'est faite avec FIKA-CI à travers des activités menées avec les différents groupements des femmes. FIKA-CI a procédé par des sensibilisations des femmes et des

autorités locales en vue de les emmener à voir le bien-fondé du projet et à y participer. Puis des formations ont été données aux femmes sur les bonnes pratiques en matière de production du beurre Bio. **LCJ** affirme « *ONU Femmes est venue pour la certification, pour former les femmes sur comment ramasser les noix de karité, préparer, sécher et casser et les mettre dans un sac pour l'achat. Et ensuite comment entretenir les grains* ». **Les femmes ont salué et adhéré à ce nouveau mode de production** aboutissant sur la certification. **GRK** appuie « *Au niveau de la certification, quand ils sont arrivés, ils ont demandé si les femmes étaient capables de mener les activités comme ramasser, trier, piler jusqu'à la production c'est-à-dire un travail de qualité, de propreté sans contamination des produits chimiques* ». Pour ces femmes, cela est l'opportunité rêvée d'avoir une ouverture plus importante de marché, d'accroître leurs revenus et d'améliorer leurs conditions de vie. C'est ce que laisse entrevoir les propos de **GFK** « *Oui, avant, on faisait beurre de karité conventionnel, maintenant quand ils sont venus vers nous, on a compris que si on a la certification, on peut faire des amandes bio qui seront plus avantageux* ».

Le karité bio développé par les femmes a constitué le socle de l'obtention de la certification du karité de Côte d'Ivoire (photo 11). Cependant, les groupements ne disposent pas de ce document fait au nom de FIKA-CI seulement. Lisons **LCJ** « *Quand le certificateur est venu, nous sommes allés en brousse pour voir les noix. Ils ont ensuite formés les femmes et après ils nous envoyés un message pour dire que nos karités sont certifiés. Nous étions contentes. Le moment venu pour la vente du karité, nos fournisseurs nous demandent un document qui prouve que nous sommes certifiés. Et là, nous ne savions pas quoi faire* ».

Photo 11 : Une vue du document de certification obtenue par la FIKA-CI



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

5.3.3 Renforcement des liens entre les femmes, création de groupements

Constat 7 : Le projet a favorisé la consolidation des groupements, le renforcement des liens entre les femmes

La constitution des femmes en groupement et la consolidation de ceux existants étaient une activité du projet. Sur le terrain, les femmes étaient généralement déjà constituées en groupement même si souvent cela était informel. Le projet a travaillé à renforcer les liens entre elles et formalisé la notion de groupement (photo 12). Selon **TRH** « Avant ; on était dans un groupement appelé Kanwôro de Kodo. Quand le représentant de FIKA-CI est venue, elle nous a demandé d'intégrer la société coopérative ».

Le groupement permet aux femmes de réaliser des activités en dehors du karité qui leur procure des gains. Cet esprit associatif concourt à l'intégration sociale et à l'épanouissement. C'est ce que **CFO** exprime en ces termes « Aujourd'hui, les femmes sont en association, groupement de villages. Feki est le centre du groupement de 10 villages. Il y a une bonne cohésion sociale et collaboration entre les femmes du groupement. Elles s'entraident, se prennent en charge en arrivant à payer leurs habits, pagnes, les choses de la maison comme les assiettes, les cuvettes, etc. En un mot, elles participent aux charges de la maison. Elles investissent dans l'achat et l'élevage des moutons qui leur procurent de l'argent après la vente. Il y a eu aussi changement de mentalité à leur niveau en général ; elles investissent dans de petits commerces. Elles payent souvent le maïs et le mil, haricots, les stockent et les revendent chers lorsqu'il y a manque ». L'interviewé met en lumière dans ses propos les avantages directs et immédiats dont bénéficient les femmes qui se sont mises en groupement.

Le fait pour les femmes de se mettre dans un groupement formel les a permis de bénéficier de financements. C'est ce que rapporte **CNF** « A mon niveau, l'organisation des femmes n'est pas forte. Je les ai sensibilisées pour dire que si les amendes de beurre ont pu être traitées, cela sera une source de richesse. Aussi, rester en groupement permettra aux bailleurs de vous venir en aide ». Depuis lors, une prise de conscience est née chez les femmes qui savent que bénéficier d'appui passe par le fait d'être ensemble. C'est ce que dame **OUA** dit « Le village n'est pas gros et puis les femmes ne faisaient rien. On avait besoin de faire quelque chose, nous les femmes pour aider nos maris. Donc on a fait une réunion et on a décidé que les femmes du village et des autres villages de fassent la culture de riz. Ce qu'on gagne, on enlève pour le groupement et le reste un peu pour la cantine des villages et pour nous même. Le beurre, on a toujours fait. On est né dedans... »

Photo 12 : Une vue du groupement de femmes de Govitan



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

Les propos de **OYU** montrent le lien collectrices-productrices comme une des retombées du projet « *Il y a cette chaîne de valeur qui s'est mise en place quand même. Ce lien entre les femmes collectrices et les productrices de beurre. Avant, les productrices achetaient sur le marché donc la question de traçabilité n'existait pas du tout* ». Le projet fut selon lui l'occasion de renforcer le lien entre la FIKACI et les femmes à la base. Il n'était pas trop fort a-t-il dit.

5.4 DURABILITE DU PROJET

Constat 8 : Disponibilité du bois de karité et implication des leaders communautaires. La durabilité de la production du karité bio pourrait se heurter à des problèmes de vente des produits

La durabilité du projet peut trouver sa source dans le fait que la production du karité et une pratique ancienne dans les régions cibles du projet. A cela s'ajoute la formation des femmes et l'implication de la communauté notamment des chefs de village qui devraient octroyer des espaces dédiés à la cueillette des amandes. Du coup, ceux-ci ont un regard sur le travail de ces dernières.

5.4.1 Pratique ancienne dans les régions, arbre naturellement disponible

Pratique très ancienne, l'activité du karité est ancrée dans les mœurs des régions du projet. Elle est l'une des principales activités des femmes, de laquelle elles tirent des revenus destinés à l'entretien de la famille. Contrairement à aujourd'hui, avant l'arrivée des machines modernes pour faciliter le travail, les femmes le pratiquaient de manière rudimentaire avec des équipements traditionnels (photo 13). Selon **MFR** « *Les femmes qui ramassent les grains, grillent, écrasent et la pâte obtenue, elles la battent pour avoir le beurre de karité, mais cette technique est vraiment difficile et c'est de façon artisanal* »

Photo 13 : Vue d'une pratique ancienne de production de karité



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

Le Karité est un arbre qui pousse de manière sauvage dans les régions visités. Origine du beurre de karité, ce arbre est très prisé par les femmes ; elles ont font la principale activité. Il pousse de manière naturelle dans les cours, aux alentours des maisons comme dans la forêt. La durabilité réside en ce sens que, même après le projet les femmes continueront à produire le beurre de karité.

Photo 14 : Une vue de l'arbre à karité



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

5.4.2 Adhésion des chefs par la délimitation des espaces aux femmes

L'implication des autorités locales reste un élément important pour la durabilité d'une action. **La plupart des chefs de village ont contribué en mettant à la disposition des femmes des espaces bien délimités et dévolus uniquement à la culture du beurre de karité bio.** Selon le chef **CFK** « *A quelques km d'ici, on a donné un espace de plusieurs hectares aux femmes pour ramasser les amandes. On a délimité l'espace pour donner aux femmes un*

lieu pour se débrouiller ». Son confrère **CTE** ajoute « J'ai affecté une parcelle (il nous l'a montré) aux femmes pour la cueillette des amandes de Karité ». **CGV** poursuit « Ce qui est sur c'est que moi, je leur ai donné le lieu déjà. On est content du projet. On veut que notre village soit développé ». Les chefs rencontrés ont marqué une adhésion totale au projet et faisaient même par moment le suivi des activités du groupement des femmes.

5.4.3 Renforcement de capacités et appui en équipements de transformation

Comme vu dans les activités réalisées, la formation des femmes a été un des acquis les plus importants du projet. Lisons **OYU** « La FIKA-CI a été formée sur le processus global de la certification. C'est la FIKA-CI qui a fait la formation sur le terrain. Il y avait des gaps sur les aspects de traçabilité. On a profité pour rattraper ça. Chaque village a un code couleur et quand les sacs arrivent au centre de collecte, il y a un codage dans ce sens ».

Cela est une base de pérennité si l'on veille à créer les conditions d'encouragement de la pratique du karité bio. Il y a aussi d'autres personnes proches des groupements qui ont été formés comme l'a signifié **OYU** « Il y a les jeunes conseillers ruraux qui jouent un rôle. Nous les avons formés, ils sont scolarisés, mis à la disposition par les chefs de village. On les a formés avec des responsables de groupements de femmes. Eux sont ensuite allés vers les femmes. Ils assurent la duplication de la formation (ils n'ont aucun intéressement, c'est vraiment du volontariat) et le suivi des normes ».

En outre, les équipements reçus par les femmes, que ce soit ceux qui servent au ramassage dans des conditions bio ou les machines utilisées pour la transformation peuvent continuer à être utilisés après le projet.

En dépit de ces bases de durabilité du projet, celle-ci peut être compromise par la réticence à embrasser les nouvelles techniques, le difficile écoulement de produits bio et par conséquent d'amélioration des conditions financières de celles qui s'y adonnent.

5.4.4 Réticence à pratiquer les nouvelles techniques de production

Constat 9 : Poursuite des pratiques anciennes non certifiées par les femmes

Le terrain a montré que certaines femmes préfèrent continuer avec les méthodes traditionnelles de production du karité. Lisons **GFN** « On n'a pas encore pratiqué ce que FIKACI nous a dit de faire. On continue de pratiquer l'ancienne méthode. On fait cuire toujours les amandes dans le four et on pile ». **GFS** complète « On est plus habitué à travailler avec le four parce qu'on sait comment procéder alors que la façon dont ils nous ont montré là, si tu ne sais pas bien fait, tu risques de rater le séchage, qui peut jouer sur la qualité du beurre ». **GFI** renchérit « On n'est pas dans le travail de FIKA-CI. Mais on continue notre ancien travail ».

L'éloignement des parcs à karité constitue une entrave à l'application des acquis des formations comme le dit **GFI** « Humm !...demander moi d'abord si les formations et le matériel ont été utilisés ??? Mais on attendait FIKACI pour la mise en pratique de la formation reçue et même si FIKACI venait on allait trouver des techniques pour le ramassage parce que le lieu de ramassage est loin à des kilomètres ». **GFN** poursuit « ... aller loin dans la brousse pour prendre les grains, mais c'est trop loin donc on veut tricycle pour le ramassage des grains ». **GFG** ajoute « ...Et puis les parcs sont très loin du village c'est très difficile ».

Cette démotivation des femmes proviendrait du fait que selon elles, on ne peut pas vendre le produit bio sans l'ordre de la personne ressource de FIKA-CI « Non, on n'a pas encore vendu parce que tant que la personne de FIKA-CI n'est pas là, on ne vend pas à quelqu'un » et donc elles préfèrent le conventionnel qu'elles peuvent vendre.

5.4.5 Amélioration du niveau de vie des femmes non encore engendrée

Constat 10 : Le projet n'a pas encore engendré d'effets financiers chez les femmes

Les femmes ont ramassé les amandes. Elles ont produit le beurre de karité bio mais n'ont pu vendre ni écouler leurs produits. Que ce soit dans le Bounkani et comme dans le Tchologo, les interrogées ont dit ne pas pouvoir vendre sans l'accord préalable d'une personne ressource de FIKA-CI. Lisons **GFF** « Ici, personne ne peut vendre son beurre de karité à quelqu'un, c'est seulement à la personne de FIKA-CI et c'est quand le secrétaire donne la permission qu'on vend ». **FGV** ajoute « Non, on n'a pas encore vendu les grains que la personne de FIKA-CI a dit de ramasser, on ne peut pas vendre à quelqu'un à part elle. Même si ça pourrait, on va l'attendre pour lui montrer avant de vendre. Ça fait un an qu'on a ramassé les grains ».

Les femmes sont dépendantes des personnes ressources de FIKA-CI de leurs régions et elles ne disposent d'aucun mécanisme d'écoulement de leurs produits. Même s'il y a des acheteurs, elles refusent. Du coup, elles travaillent sans en jouir pour le moment. **FGV** continue dans la même lancée « On ne vend pas à quelqu'un et même si quelqu'un veut, on ne peut pas donner, on attend la personne de FIKA-CI ». **GFK** ajoute « ... Depuis que la machine est là, les femmes n'ont pas vu quelqu'un venu prendre amande. Tout ce qu'on produit, ça va vers Bounkani. La représentante de FIKA-CI terrorise les gens ici ».

Les femmes n'ont pas encore noté de changement dans leur vie provenant de la production du karité bio. Pour **GFK**, il n'y a aucun changement. Elle dit « Ça pouvait apporter des changements si on avait des clients. Est-ce que nous, on peut chercher clients ? C'est la représentante de FIKA-CI qui les cherche. Dans la formation, on ne nous a pas montré comment vendre ». **Sa consœur** va dans le même sens « Mais, rien n'a vraiment changé, puisqu'on ne gagne rien comme ils l'ont promis ».

Sous l'étiquette de la FIKA-CI, des personnes proposaient des prix des noix à leur convenance. C'est ce qu'affirme **CVN** « Il n'y a pas de changement en tant que tel. Après la formation, les femmes ont récolté mais il y a eu un problème au niveau des prix. Les gros sacs de 120 kilo étaient à 2000 fcfa, nous AGEREF on a dit que c'était bas ; et même les femmes connaissent à peu près comment elles vendaient avant, c'est comme si on les vole or elles sont dedans il y a longtemps, donc connaissent les prix de vente, les acheteurs d'AGEREF payaient un sac rempli à 1000 frs or pour FIKA-CI c'est différent et après quand on s'est plaint chez le sous-préfet ils ont ramené le sac de 120 kilos au prix de 3 000 frs au lieu de 2000 frs ». **GFN** appuie : « Le représentant de FIKA-CI a dit que si on ramasse, on doit préparer et il va venir prendre ça, mais on n'a pas fait ça parce qu'il dit un sac de 120 kilos à 2000f donc on dit qu'on ne peut pas travailler avec lui ». Il poursuit «FIKA-CI nous a dit que, si les noix sont décortiquées et remplissent la bassine, ils vont prendre à 2500f et le sac de 120 kilos décortiqué ça fait 3500f. Nous, on n'est pas d'accord. Le travail de karité est trop dur pour ne rien gagner ». Finalement, les femmes se sont retournées ou ont poursuivi le karité conventionnel au détriment du bio et même là encore, il y a un problème d'écoulement. Elles n'ont pas toujours une bonne connaissance des opportunités de marché pour la vente des produits de beurre de karité, elles le font localement dans de petites surfaces de marché, comme l'atteste **PFF** « Bon!! On n'a pas de marché fixe, tous les clients peuvent venir prendre. Si quelqu'un vient, on prend et on vend. ». **PFD** poursuit « Les amendes qu'on a ramassées pêle-mêle, on les a vendu à un monsieur qui paye actuellement et qui prend toutes les amendes à son prix, mais un prix dérisoire ». **GFN** ajoute « Ce sont les gens qui viennent du Burkina Faso et un autre monsieur du village qui achètent nos grains, mais à bas prix ». **PK** continue dans la même lancée « ... Ce sont les acheteurs des pays limitrophes qui viennent prendre les amendes à des bas prix ; le système de la vente n'est pas encore existant, on les amène seulement à produire sans les vendre ».

5.4.6 Inexistence de règles de vente et de fixation des prix

L'obtention de la certification a suscité de l'espoir chez les femmes. Il faudrait que les règles de fixation des prix du karité bio et du karité conventionnel soient éditées pour une pérennité de la poursuite de l'activité selon les normes de qualité. Les entretiens avec la filière ont montré qu'elle ne disposait toujours de capacités pour modéliser le recueil, la vente et la redistribution des revenus dus au karité. **Elle reste disposée à bénéficier d'un appui dans ce sens.**

Les femmes, attendent la FIKA-CI pour pouvoir vendre leurs produits. Lisons **SCO** « Le beurre, ils nous dit que FIKA-CI allait donner un prix, mais jusqu'à présent on a pas de suite. On ne peut pas le garder. On a besoin d'argent pour nos enfants, c'est bientôt la rentrée, les inscriptions ont commencé ». Finalement, on se demande qui devrait prendre le lead dans le processus de fixation des prix « J'ai laissé ce que je faisais et je suis venu avec ONU Femmes. Ils nous promis la formation et

l'ouverture au marché. Entre temps, j'ai stoppé ce que je faisais, prendre mon petit argent pour venir à la formation. On a obtenu la certification, ça été difficile mais ils nous ont aidé, on l'a obtenu. Après, c'est fini, on ne sait pas où on va ».

Parlant de la FIKA-CI, **OYU** a dit ceci « *Il y a cette incapacité de la FIKACI à gérer. La certification a eu lieu en Décembre 2018 et a été opérationnelle en Février 2019. On a commencé à travailler avec FIKACI et là on s'est rendu compte qu'il y avait problème. Il fallait qu'on assure que les ressources retournent aux femmes. Du coup, tout le monde est bloqué, pour nous c'est de pouvoir montrer que la certification a produit des gains chez les femmes. Les femmes sont bloquées ».* Il fallait faire l'évaluation des stocks, rechercher des marchés ce sur quoi aucune action n'a été prise par la FIKACI a-t-il dit.

La prise en compte de ces entraves pourrait permettre au projet d'être durable car pour **OYU** « *Ce sont des défis mais ce ne sont pas des échecs. C'est un projet pilote. Il est circonscrit, il est sur 18 mois mais nous avons adressé la certification biologique seulement. Nous avons voulu avoir une organisation faitière pour cela car pas de moyens pour faire pour chaque organisation. La FIKACI ne produit pas de beurre, elle est composée de plusieurs maillons de la chaîne de valeur (collectrices, productrices, acheteurs). La FIKACI devrait s'organiser pour permettre aux femmes de trouver du beurre. Elle devrait l'acheter aux femmes majorée d'une prime qui vient de la vente qu'elle gagnerait. Ce modèle appelle une organisation qui n'a pu être faite. Nous avons voulu recruter un cabinet pour appuyer ce modèle mais il faut une certaine disposition ».*

5.5 PERSPECTIVES POUR LA PHASE EXTENSIVE

Le projet pilote a commencé à adresser des défis en termes de structuration de la filière en emmenant les femmes à se constituer en groupements ou en coopératives. Les femmes collectrices ne devraient plus travailler de manière isolée et éparse. En effet, la femme est l'actrice de base de la filière Karité. C'est elle qui ramasse les fruits, d'une part pour son autoconsommation et d'autre part pour l'obtention de revenus supplémentaires. La tendance à faire de la production du karité une activité individuelle, libre et sans obligation est élevée. C'est pourquoi, la poursuite de la structuration d'une filière déstructurée doit être l'une des perspectives de la phase extensive du projet. Il faudrait poursuivre le plaidoyer en vue d'une appropriation nationale forte ainsi que le développement d'un cadre institutionnel adapté aux contraintes du contexte et aux spécificités de l'activité.

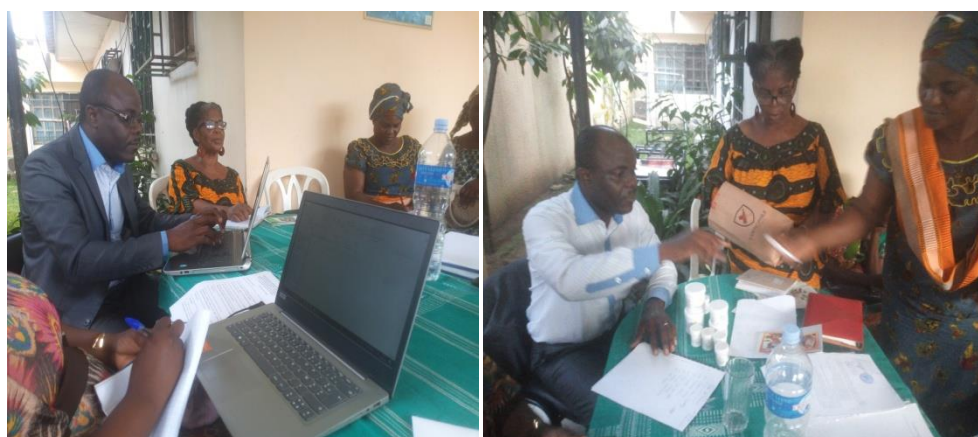
Il faudrait continuer l'organisation des transformatrices collectrices contrôlant ainsi la source d'approvisionnement des matières premières, l'achat d'amandes au plus offrant engendrant l'inflation et une surenchère notamment par les acheteurs venant des pays voisins : Ghana et Burkina Faso ; la qualité des amandes proposés sur les marchés par le respect des exigences

de qualité des coopératives acheteuses, et l'amélioration de la production avec le respect des délais de séchage. La fixation des prix devrait prendre en compte tous les acteurs du karité, l'environnement dans lequel les femmes font l'activité, le besoin de subsistance et de réalisation à la fois de celles-ci. Avec les résultats de la phase pilote obtenus, pour rendre plus substantiel les effets du projet et garantir sa pérennité dans une phase extensive, il faudrait travailler à un accord entre les coopératives et la FIKA-CI en matière d'accès au marché. La question de synergie entre les acteurs doit donc être prise en compte dans la phase extensive du projet. La GIE-FIKA-CI devrait davantage travailler sur la question de la commercialisation des produits du karité notamment le beurre bio.

5.6 EVALUATION ORGANISATIONNELLE DE FIKA-CI

FIKA-CI est dirigé par un bureau exécutif composé de 12 personnes dont 10 femmes et deux hommes. Elle devrait jouer un rôle important dans le développement des groupements, la vente du karité et l'autonomisation des femmes. Pour appréhender les aspects où il y a des besoins de renforcement de capacités de la filière, l'évaluation organisationnelle de la structure faisait partie de cette évaluation. Elle a concerné six domaines que Gouvernance, Gestion financière, Administration et ressources humaines, Gestion de projet, suivi évaluation, Mobilisation de ressources et opportunités d'écoulement et Appuis aux groupements. Pour chaque item ou question, étaient attribués le score **1 pour Oui** et **0 pour Non**. Sept membres de la filière ont participé à cet exercice d'analyse de capacités (photo 15) dont les résultats sont consignés plus bas.

Photo 15 : Une vue de la séance d'évaluation organisationnelle de FIKA-CI



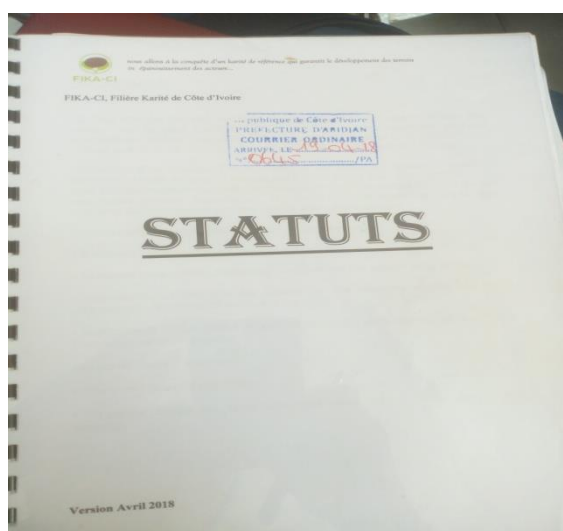
Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

Constat II : Les capacités de FIKA-CI sont à renforcer dans de nombreux domaines

5.5.1 Gouvernance de FIKA-CI

Cette rubrique donne un score de 8 sur 11 (tableau 3). Dans l'ensemble, la gouvernance est bonne. FIKACI est une association légalement créée, elle a un bureau exécutif dont les membres travaillent dans la chaîne de valeur karité. Elles appartiennent à des sociétés coopératives ou dirigent des petites et moyennes entreprises liées au karité. FIKA-CI n'était pas dans un local propre à elle au moment de l'exercice. En tant qu'une association, elle possède des statuts et règlement intérieur qui fixent la sélection et le rôle des membres du bureau exécutif. Elle possède également un plan stratégique 2017-2019. En revanche, elle ne dispose d'aucune stratégie de mobilisation de ressources.

Photo 16 : Une vue des statuts révisé de FIKA-CI



Source : Prise de vue, Equipe d'évaluation projet Karité, 2019

5.5.2 Gestion financière

La gestion financière de l'organisation a eu comme score 3/9 (tableau 3). FIKACI ne détient pas de document de prévisions budgétaires pour son fonctionnement et ses activités. Il n'y a pas de mécanisme d'entrée de fonds pour couvrir les charges mensuelles de l'association. Aucune formation visant à améliorer la capacité en audit n'est faite à l'endroit des membres. Par ailleurs, elle ne dispose pas de politique de lutte contre les conflits d'intérêt.

5.5.3 Administration et ressources humaines

La performance d'une association repose sur un personnel qualifié qui maîtrise le domaine d'intervention de l'organisation. L'entretien nous a permis de comprendre que FIKA-CI ne possède aucun conseiller agricole. En dehors du comptable qui signe un contrat, tous les autres membres jouent le rôle de bénévolat et donc n'ont aucun engagement effectif avec la FIKA-CI. Les descriptions de tâches ne sont pas documentées. D'autre part, l'association n'a aucun

système de suivi des activités et de rapportage de données. FIKA-CI a eu un score de 5/13 en matière d'administration et ressources humaines (tableau 3).

5.5.4 Gestion de projet, suivi-évaluation

L'association ne possède aucun plan annuel de travail, aucun outil de suivi-évaluation. Aucun système de suivi des activités n'est développé. De même, aucune statistique provenant des groupements n'est sauvegardée dans une base de données ni stocké de manière physique. Personne de l'association n'a été formé en gestion de projet ou en suivi-évaluation. Avec ce manque de spécialiste, FIKA-CI ne peut donner le poids du karité produit en Côte d'Ivoire. Le score obtenu pour cette rubrique est 0/18 (tableau 3).

5.5.5 Appuis aux groupements

La FIKA-CI n'a pas encore bien organisé le secteur de sorte à ce que les groupements puissent bénéficier de sa part d'appui technique. Elle devrait arriver à terme à former ses membres sur la vie associative, à renforcer ses capacités en comptabilité simplifiée, rapportage de données, toutes qualifications dont elle-même ne dispose pas. Elle n'a aucun spécialiste en développement organisationnel ni en formation des domaines régaliens de la FIKA-CI. Elle a obtenu le score de 0/7 pour ce volet (tableau 3).

5.5.6 Mobilisation de ressources et opportunités d'écoulement

La FIKA-CI n'a aucune stratégie de mobilisation de ressources. Aucune personne ressource de l'association n'a été formée en développement de propositions de financement. Le score obtenu pour cette rubrique est 0/18 (tableau 3).

Tableau 3: Résultats de l'analyse organisationnelle de FIKACI-CI

| DOMAINES | Nombre de critères | Oui | Non |
|---|---------------------------|------------|------------|
| Gouvernance | 11 | 8 | 3 |
| Gestion financière | 9 | 3 | 6 |
| gestion administration et ressources humaines | 13 | 5 | 8 |
| Gestion de projet et suivi évaluation | 18 | 0 | 18 |
| Appuis aux groupements | 7 | 0 | 7 |
| Mobilisation de ressources | 11 | 0 | 11 |

Source : Analyse de capacités FIKA-CI, équipe d'évaluation, 2019

Dans l'ensemble, les capacités de FIKA-CI ne sont pas bonnes. Elle a besoin de renforcement de capacités à plusieurs niveaux notamment en gestion de projet, suivi évaluation, mobilisation

de ressources et capacité à gérer et renforcer des groupements. **L'association est consciente de ce besoin en renforcement, elle l'a exprimé au cours de l'entretien.**

L'incapacité de FIKA-CI à mener à bien le projet a été créée en partie par les dissensions internes. Lisons **OYU** « Mais il y a eu un combat au sein de la FIKACI qui a planté le processus. Ce ne sont pas des acheteurs qui manquent. Le problème c'est que la certification n'est pas portée par les coopératives mais par la FIKACI. C'est elle qui doit vendre !!! On a même élaboré les TDR d'un cabinet qui devait proposer un modèle économique pour la gestion des produits du karité ».

La responsabilité de l'alimentation de l'atmosphère inappropriée entre les membres suscite des interrogations. « Qui a créé cette atmosphère ? » s'est exclamée une interviewée. ONU Femme devrait aider la FIKA-CI à régler cette crise selon les textes en vigueur de l'association et la loi de la majorité des membres.

5.5.7 Plan de renforcement de capacités de FIKA-CI

| Domaine : Gouvernance | | | | |
|---|--|--|-----------------------------|----------------------|
| Constats | Activités de renforcement | Responsable du suivi de l'activité de renforcement | Source de l'appui technique | Délai de réalisation |
| Aucune mobilisation de ressources pour le fonctionnement de l'association | - Organiser une formation en mobilisation de ressources - Soumettre des projets en vue d'obtenir des fonds | Bureau exécutif Bureau exécutif | Partenaires | - Immédiatement - |
| Manque de réunion entre les membres et les partenaires de projet | - Organiser de façon trimestrielle des réunions avec les groupements | Présidente du Bureau exécutif | Partenaires | Chaque trimestre |
| Domaine : Gestion financière | | | | |
| Constats | Activités de renforcement | Responsable du suivi de l'activité de renforcement | Source de l'appui technique | Délai de réalisation |
| Absence de budgets annuels pour couvrir les activités | Nommer un Responsable Administratif et Financier Elaborer un budget annuel de l'organisation Développer un mécanisme de financement de la filière à partir de la vente de karité | Responsable Administratif et Financier | Partenaires | Dans trois mois |
| Absence de politique de lutte contre le conflit d'intérêt | Elaborer une politique de lutte contre le conflit d'intérêt | Présidente du Bureau exécutif | Partenaires | Immédiatement |

| Domaine : Ressources humaines et administration | | | | |
|---|---|---|------------------------------------|-----------------------------|
| Absence d'évaluation du personnel | Faire une évaluation des performances du personnel | Vice Présidente | Partenaires | Chaque six mois |
| Absence de personnel qualifié dans le domaine agricole, suivi-évaluation | Recruter un spécialiste agricole dans le bureau Recruter un spécialiste en suivi-évaluation dans le bureau | Bureau exécutif | Experts du domaine | Immédiatement |
| Manque de formation en gestion de projet, suivi-évaluation, audit financier | Organiser une formation en suivi-évaluation Organiser une formation en gestion de projet Organiser une gestion de pièces comptable et audit financier | Bureau exécutif | Partenaires | Avant un autre projet |
| Absence de définitions des tâches des membres de l'association | Elaborer un cahier de charges pour les membres du bureau | Présidente du Bureau exécutif | Experts en RH | Immédiatement |
| Domaine : Gestion de projet et suivi-évaluation | | | | |
| Constats | Activités de renforcement | Responsable du suivi de l'activité de renforcement | Source de l'appui technique | Délai de réalisation |
| Absence de gestion de projet et de suivi-évaluation | - Renforcer les capacités des membres en gestion de projet - Renforcer les capacités en suivi-évaluation - Faire une évaluation annuelle de l'appui technique apporté | Présidente adjointe | Personne recruté en la matière | Immédiatement |
| Domaine : Mobilisation des ressources et opportunités d'écoulement | | | | |
| Absence de stratégie documentée de vente et de gestion des fonds du karité | Elaborer un plan de redistribution des fonds du karité | Responsable Administratif et Financier | Partenaires | Dans un trimestre |
| Absence de stratégies pour l'écoulement des produits | Fixer un prix homologué du produit Etablir un modèle d'acquisition des produits du karité | Bureau exécutif | Partenaires | Immédiatement |
| Domaine : Appuis aux groupements | | | | |
| Constats | Activités de renforcement | Responsable du suivi de l'activité de renforcement | Source de l'appui technique | Délai de réalisation |

| | | | | |
|---|---|----------------------------|---------------------------------------|----------------------|
| <p>Aucun apport d'appui aux groupements</p> | <p>Organiser une mission d'identification et de visite des groupements Créer un cadre d'appartenance officiel à la filière Répertorier les appuis à donner aux groupements Renforcer les capacités des groupements</p> | <p>Présidente adjointe</p> | <p>Personne recruté en la matière</p> | <p>Immédiatement</p> |
|---|---|----------------------------|---------------------------------------|----------------------|

CONCLUSION

Au terme de l'évaluation finale du projet « *Appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité en Côte d'Ivoire* », on peut retenir ce qui suit.

Conclusion 1 : Le projet est pertinent. La théorie du changement et la logique verticale sont cohérentes. Elles devraient prendre en compte les autres acteurs du karité pourrait faciliter l'accès au marché (constats 1 et 2)

La pertinence de ce projet est avérée en ce qu'il s'intègre dans les habitudes des régions cibles. En effet, les femmes du Bounkani et du Tchologo pratiquent la cueillette des amandes et la fabrication du beurre de karité depuis des décennies, l'arbre étant sauvage et poussant dans les champs et parfois proche des habitations.

La théorie du changement et la logique verticale du projet sont cohérentes. Il faudrait en plus des femmes composer avec les autres acteurs du karité notamment ceux intervenant dans la demande.

Conclusion 2 : Les objectifs du projet ont été atteints. Toutefois, le matériel de ramassage donné aux femmes n'était pas toujours suffisant (constats 3 et 4)

Le nombre de collectrices et de transformatrices à renforcer a été largement excédé. Le triple a été formé. La certification a été obtenue dans les deux régions. Toutefois, le matériel distribué aux femmes n'a pas toujours été en quantité suffisante et est resté parfois inutilisé.

Conclusion 3 : Le projet a été efficient dans sa mise en œuvre (constat 5)

La gestion financière est rationnelle avec un taux d'exécution budgétaire global de 94,0%. Les cibles dépassées avec les ressources consommées révèlent une efficacité du projet.

Conclusion 4 : Le projet a favorisé l'acquisition de bonnes pratiques en matière de ramassage et production du karité aboutissant à la certification du karité ainsi que la consolidation des groupements et le renforcement des liens entre les femmes (constats 6 et 7)

Au chapitre des effets du projet, il est à noter que les femmes ont acquis de bonnes pratiques en matière de production de karité. Dans les deux régions du projet, les femmes expliquent les principes à suivre pour obtenir du beurre de karité bio. La production artisanale a évolué vers une production moderne avec des machines. L'innovation du secteur karité a vu aussi l'introduction du beurre de karité bio et l'obtention de la certification grâce aux activités de formation et de sensibilisation de FIKA-CI.

Conclusion 5 : Le projet a posé les bases de durabilité qui peuvent être entravées par les problèmes de vente des produits empêchant aux femmes d'engranger des gains et retournant aux pratiques anciennes non certifiées (constat 8, 9 et 10)

Avec la formation des femmes et l'équipement des coopératives, l'octroi des espaces pour la collecte des amandes bio par les chefs de village, l'implication des communautés notamment les agents ruraux dans le suivi des stocks, le projet a posé les bases de sa durabilité. En plus, la présence massive et de façon naturelle du bois de karité y contribue. Il reste que la motivation à poursuivre la fabrication du beurre de karité bio se trouve dans la structuration de la filière, la fixation des règles du marché et le gain additionnel qu'il apporte comparativement au conventionnel. La durabilité pourrait cependant se heurter à des entraves comme la réticence à pratiquer les nouvelles techniques de production du fait du manque de moyens de locomotions pour le transport des amandes depuis les parcs à karité, parfois très éloignés des villages, le non écoulement des produits bio, le fait pour les femmes de ne pas bénéficier encore d'amélioration du niveau de vie avec karité bio, et l'inexistence de règles de vente et de fixation des prix.

Conclusion 6 : Les capacités de FIKA-CI sont à renforcer (constat I I)

L'analyse organisationnelle de FIKA-CI a révélé une faible capacité de l'organisation dans les domaines de la gestion de projet et du suivi-évaluation, de la mobilisation de ressources et de l'appui aux groupements. L'association ne dispose d'aucune expertise ni personne ressource dans ces domaines. Elle doit être renforcée pour pouvoir jouer son rôle de faitière dans la chaîne de valeur karité. Et elle y est prête.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations issues de l'évaluation sont consignées ci-après en fonction des différents constats effectués qui appellent des actions.

La théorie du changement devrait prendre en compte les autres acteurs du karité en vue de faciliter l'accès au marché (Constat 2).

ONU Femmes doit

1. **** En cas de reconduction du projet, prendre en compte les autres acteurs du karité comme les acheteurs des produits de karité et ceux bio par la création de plates formes d'échange avec eux

L'évaluation a constaté que le matériel de ramassage donné aux femmes n'était pas toujours suffisant (Constat 3).

FIKA-CI doit

1. ** Distribuer le matériel aux femmes en tenant compte de leur nombre dans les groupements. Il faut donc faire une cartographie et un dénombrement des membres de groupements

L'évaluation a noté que la durabilité de la production du karité bio pourrait se heurter à des problèmes de vente des produits (Constat 8). Un des constats était que les femmes poursuivaient préférentiellement les pratiques anciennes non certifiées (Constat 9). En outre, le projet n'a pas encore engendré d'effets financiers chez les femmes (constat 10).

FIKA-CI doit

2. **** Contribuer à la fixation d'un prix concurrentiel pour le karité bio ;
3. *** Se faire accompagner par un personnel spécialiste des pratiques agricoles notamment du karité, de la vente de produits (ingénieur agronome, ingénieur commercial, marketing) dans la mise en œuvre des projets ;

ONU Femmes doit

2. **** En cas de reconduction du projet, mettre un point d'honneur à l'écoulement rapide des produits et la génération d'effets financiers chez les femmes ;
3. ** En cas de reconduction du projet, mettre en place un mécanisme de paiement systématique par la FIKA-CI du karité bio produit par les groupements et

coopératives, quitte à elle de chercher les opportunités d'écoulement

4. ***** Engager le processus de certification de chaque groupement. Ca rendra toutes les femmes propriétaires des notions de normes et qualité ;

Pour permettre à la FIKA-CI de jouer son rôle en tant que faitière, ses capacités sont à renforcer dans de nombreux domaines (Constat I I).

FIKA-CI doit

4. ***** Mettre en œuvre le plan de renforcement de capacités issu de son évaluation organisationnelle ;
5. *** Former ses membres sur la vie associative, la bonne gouvernance ;
6. ***** Renforcer les compétences des membres en gestion de projet et en suivi-évaluation ;
7. *** Développer un système de gestion de base de données sur la cueillette et la production de karité alimenté par les groupements et membres.
8. *** Identifier des points focaux dans chaque village pour le rapportage des stocks ;
9. *** Organiser des réunions trimestrielles avec les groupements et acteurs de la filière ;
10. *** Donner de l'appui technique aux groupements selon leurs besoins en recourant à des experts si nécessaire ;

ONU Femmes doit

5. ***** Appuyer la FIKA-CI dans la mise en œuvre de son plan de renforcement de capacités ;
6. *** Travailler à assainir les relations au sein de la filière en se basant sur les textes et la loi de la majorité ;
7. *** En cas de reconduction du projet, emmener la FIKA-CI à solliciter de manière formelle ou contacter avec des experts dont elle pourra bénéficier du savoir dans la mise en œuvre du projet.

LECONS APPRISES

Les résultats de l'évaluation appellent quelques leçons apprises.

La première leçon apprise est que l'accompagnement de FIKA-CI dans la mise en œuvre du projet est à renforcer. ONU Femmes a pris soin d'analyser les capacités de l'organisation avant de lui confier la mise en œuvre du projet mais on a surestimé la capacité de l'association, alors qu'elle ne disposait pas de spécialiste en gestion de projet et suivi évaluation. Il aurait fallu un accompagnement par un expert qui devrait les renforcer et non réaliser le travail à leur place.

La deuxième leçon apprise est que les femmes des groupements n'avaient pas la gestion de leur production en main. Elles ont travaillé pour avoir du karité bio qu'elles ne pouvaient pas écouler. Le schéma de faire dépendre les groupements de la certification de la FIKA-CI sans obliger la FIKA-CI à payer leurs productions n'était pas appropriée. Cela a fait de certains agents de la filière des incontournables, mettant ainsi les femmes sous leur autorité. Il faudrait développer un mécanisme dans lequel les femmes gagent leur argent quitte à ce que la faitière trouve les moyens pour écouler sur les produits bi achetés sur le marché auquel elle a accès.

La troisième leçon apprise est d'associer ou impliquer les acteurs ou structures existants déjà sur le terrain au projet notamment les acheteurs. Cela aurait facilité le développement d'une politique d'achat et de vente du karité.

La quatrième leçon apprise consiste à éviter les querelles au sein de la hiérarchie d'une organisation qui met en œuvre un projet. Il faudrait veiller à régler toute dissidence ou dissension et ne pas l'alimenter d'aucune manière. Le succès d'un projet passe nécessairement par une harmonie et entente parfaite entre les acteurs de mise en œuvre.

ÉVALUATION DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LA CHAÎNE DE VALEUR KARITE A TRAVERS LE PROJET

« APPUI A L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LA FILIÈRE KARITE EN CÔTE D'IVOIRE »

L'AUTONOMISATION EVALUATION DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'ENTRETIEN AVEC LES GROUPEMENTS DE FEMMES

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement de la répondante

0. Présentez-vous (**Fonction dans le groupement, années d'activité, rôle**)
 1. Comment vous êtes-vous organisées en groupement ?
 2. Quelles sont les activités que vous menez dans votre groupement ?
 3. Que savez-vous du projet mis en œuvre dans la filière Beurre de karité ? (**Objectifs, activités, cibles**)
 4. Comment s'est fait le choix de votre groupement par le projet ? (**transparence, participation de la communauté**)
 5. Le projet répond-il à vos besoins?
 6. Quelle est votre collaboration avec l'association FIKACI ? (**activités, formation, soutien matériel et financier...**)
 7. De quels types de renforcements de capacités avez-vous bénéficié dans le cadre du projet ? (**modules de formation, gestion des revenus, production de différents rapports**)
 8. Quels sont les changements majeurs que le projet a apporté à votre groupement et aux femmes ? (**aptitude à produire, production, connaissance des opportunités et d'acquisition de marché, autonomisation financière, cas de succès**).
 9. Parlez nous du rôle des hommes de votre localité dans la l'exécution de vos activités ?
 10. Quelles sont les opportunités de marché de vente qui s'offrent à vous?

11. Comment faites-vous la promotion de vos produits ? (*radio, prospectus, internet, via FIKACI et les partenaires*)

12. En quoi êtes-vous capables de continuer vos activités de karité avec le retrait du partenaire financier ?

13. Qu'est-ce que vous ne ferez pas si le projet devrait être reconduit ? que suggérez-vous en cas de reconduction du projet ?

ÉVALUATION DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LA CHAÎNE DE VALEUR KARITE A TRAVERS LE PROJET
« APPUI A L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LA FILIÈRE KARITE EN CÔTE D'IVOIRE »

ENTRETIEN AVEC ONUFEMME

Présentations et attentes

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement du répondant

0. **Présentez ONUFEMMES** (*mandat, domaines d'intervention, partenaires clés, synergie d'action avec le SNU, rôle dans le projet*)
1. **Présentez le projet « Appui à l'autonomisation des femmes dans la filière karité en Côte d'Ivoire » ?** (*Choix des zones, choix des cibles, critère de sélection du produit*)
2. **Le projet a-t-il été élaboré sur la base d'une identification des besoins des populations ? Comment cela s'est-elle passée ?**
3. **Est-ce que le choix des activités du projet est lié aux problèmes de genre identifiés dans les régions cibles ?**
4. **Comment avez-vous sélectionné FIKACI pour la mise en œuvre du projet Karité ?** (*implication dans la filière dans les deux régions, aptitudes, expérience passée ?*)
5. **Quelles sont les actions que vous avez menées pour un bon déroulement et suivi du projet Karité ?**
6. **Quelle pertinence le projet karité a-t-il du point de vue du Genre ?**
7. **Les objectifs du projet ont-ils été atteints? (Expliquez)**

- 8. Avez-vous renforcé les capacités de FIKACI/groupements durant le projet ?**
(domaines)
- 9. Quelles sont les stratégies mises en place par FIKACI et les Ministères pour atteindre les résultats du projet ?**
- 10. Selon vous, le projet a-t-il apporté des changements majeurs dans les localités cibles** *(parmi les femmes en particulier, retombées de l'intervention dans la communauté, effets sociaux, économiques, environnementaux)*
- 11. Pensez-vous que le projet ait augmenté l'autonomie des femmes ?** *(comment ? cas de succès)*
- 12. Selon vous, qu'est ce qui a été fait pour que les acquis du projet soient durables?** *(implication des bénéficiaires, renforcement des capacités des acteurs dans l'optique d'une appropriation, association des institutions nationales)*
- 13. Y a t-il des pratiques de FIKACI que vous pensez capitalisables?** *(lesquelles ?)*
- 14. La composition de l'équipe de gestion du programme a-t-elle tenu compte de l'équilibre de genre ?**
- 15. Le système de collecte de données sur le projet est-il fiable ?** *(ONUFemme fait-elle des contrôles de la qualité des données fournies ?)*
- 16. A quelle fréquence recevez les rapports programmatiques et financiers du partenaire de mise en œuvre du projet ?** *(complétude, promptitude)*

ÉVALUATION DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LA CHAÎNE DE VALEUR KARITE A TRAVERS LE PROJET

« APPUI A L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LA FILIERE KARITE EN COTE D'IVOIRE »

ENTRETIEN AVEC LES STRUCTURES D'ENCADREMENT

Présentations et attentes

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement du répondant

0. Présentez votre organisme (**mandat, domaines d'intervention, années d'existence, partenaires clés**)
1. Parlez-nous du projet « **Appui à l'autonomisation des femmes dans la filière karité en Côte d'Ivoire** » ?
2. Quelle est votre rôle dans ce projet ? (**collaboration avec les autres acteurs et partenaires du projet**)
3. Quelles sont les actions que vous avez menées durant la mise en œuvre du projet ? (**appui financier, technique et matériels, mission de coaching**)
4. Quels types de renforcement avez-vous donné aux partenaires de mise en œuvre du ? (**FIKACI, groupements, type de formation, accompagnement sur champ**)
5. Quelles sont les stratégies que vous avez préconisées à l'association FIKACI/groupement de femmes pour la réussite du projet?
6. Y a-t-il des pratiques du projet que vous jugez capitalisables ? (**lesquels ? pourquoi ?**)
7. Selon vous, quels sont les changements majeurs que le projet a apportés aux femmes et à la communauté ?
8. Quelles sont vos suggestions en cas de reconduction d'un tel projet ?

ÉVALUATION DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LA CHAÎNE DE VALEUR KARITE A TRAVERS LE PROJET « APPUI A L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LA FILIERE KARITE EN COTE D'IVOIRE »

ENTRETIEN AVEC FIKACI

Présentations et attentes

Indiquez la raison de votre présence et obtenir le consentement du répondant

0. Présentez votre association (**mandat, domaines d'intervention, années d'existence, partenaires clés, rôle dans le projet**)
1. Parlez-nous du projet « **Appui à l'autonomisation des femmes dans la filière karité en Côte d'Ivoire** » ?
2. Le projet adresse t-il une question de genre selon vous ? (**comment ?**)
3. Quelle a été votre implication dans la conception du projet? (**Choix des zones, choix des cibles, analyse de besoins ?**)
4. Quels appuis avez-vous reçus de ONUFEMME dans le cadre de ce projet? (**Appuis financier, technique et matériel, formation, supervisions**)
5. Comment avez-vous obtenu la certification du produit karité ? (**processus ou démarche**)
6. Le projet répond-il aux besoins des femmes des régions cibles ?
7. Quelles sont les actions que vous avez menées dans la cadre du projet pilote? (**Sensibilisations, formations, activité de suivi, appuis financier, technique et matériels aux femmes, missions**)
8. Quels sont les cibles du projet que vous avez atteint pour cette phase pilote? (**Clés de succès ?**)
9. Y a-t-il des cibles du projet que vous n'avez pas pu atteindre ? (**Pourquoi ? Leçons apprises**)
10. De quels types de renforcement de capacités les femmes ou groupements de femmes ont-elles bénéficié durant le projet ? (**type de formation, formateurs, nombre de personnes formées**)
11. Y a-t-il des pratiques des structures d'encadrement que vous pensez capitalisables ? (**lesquelles ? Pourquoi ?**)

12. Selon vous quels sont les changements majeurs que le projet a apporté chez les femmes ? **(aptitude à produire, augmentation des productions, opportunités et acquisition de marché, autonomisation financière, cas de succès).**
13. Selon vous, les femmes sont-elles capables de continuer ce qu'elles ont commencé durant le projet avec le retrait du partenaire financier ? **(Comment ?)**
14. Quels défis une nouvelle initiative du même genre devrait adresser selon vous ? **(reconduction, suggestion en cas de reconduction du projet)**

OUTIL D'ÉVALUATION ORGANISATIONNELLE DE FIKACI

SECTION I : GOUVERNANCE

| | | | | |
|------|---|------------------|--------------------------|--|
| Q101 | L'organisation a-t-elle un organe indépendant (CA)? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q102 | Existe-t-il un processus de sélection clair, transparent et impartial des membres du CA? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q103 | Existe-t-il une représentation équitable d'hommes et de femmes dans l'organisation ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q104 | Le conseil d'administration comporte-t-il un équilibre de compétences et d'expérience pour une prise de décision efficace ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q105 | Est-ce que l'organisation a été enregistrée par les autorités nationales réglementaires? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q106 | L'organisation est-elle munie de statuts (constitution) ou de règlements fixant le rôle du conseil et le mandat des membres du conseil d'administration ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q107 | Est-ce que le conseil d'administration conduit régulièrement des réunions et en garde les procès-verbaux? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q108 | Est-ce que le conseil d'administration passe en revue et contribue aux rapports financiers annuels? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------|--|------------------|--------------------------|--|
| Q109 | L'Organisation possède-t-elle un plan stratégique ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q110 | Est-ce que le Plan Stratégique de l'Organisation contribue à la réalisation des buts et objectifs de l'association ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q111 | Avez-vous une stratégie de mobilisation de ressources? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

SECTION 2 : GESTION FINANCIÈRE

| | | | | |
|------|---|------------------|--------------------------|--|
| Q201 | L'organisation a-t-elle rédigé les procédures financières et administratives avec des délégations claires d'autorité d'approbation? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q202 | Est-ce que ces procédures sauvegardent la trésorerie et les actifs, y compris une politique anti-fraude? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q203 | Est-ce-que l'organisation détient un registre d'actifs et effectue des audits annuels des actifs? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q204 | L'organisation élabore t-elle un budget annuel qui couvre toutes les activités? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q205 | L'organisation produit-elle des rapports financiers y compris ceux aux donateurs? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q206 | L'organisation respecte-t-elle les politiques des donateurs et procédures énoncées dans les accords de ces derniers? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q207 | L'organisation conduit-elle un audit financier externe à la fin | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|-------------|---|------------------|--------------------------|--|
| | de chaque année fiscale? | | | |
| Q208 | L'organisation a-t-elle une politique de lutte contre le conflit d'intérêts? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q209 | L'organisation conduit-elle une évaluation de la capacité technique et financière de ses membres? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

SECTION 3 : ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

| | | | | |
|-------------|---|------------------|--------------------------|--|
| Q301 | Votre organisation emploie t-elle du personnel Spécialiste en gestion de filière agricole ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q302 | Existe-t-il un contrat pour chaque intervenant (salariés, bénévoles) de l'organisation ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q303 | Avez vous élaboré des descriptions de tâches pour tous les intervenants ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q304 | Existe-t-il des mécanismes de formation des intervenants ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q305 | Les personnes formées partagent t-elles leurs connaissances avec les autres intervenants après leurs formations ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q306 | Avez-vous un système de communication interne : Informations entre les membres, informations avec l'extérieur, etc. ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q307 | Existe-t-il un registre qui recense tout le matériel de l'organisation ? (Si OUI Demander à voir le registre) | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|-------------|---|--------------------------------|--------------------------|--|
| Q308 | Effectuez vous des inventaires périodiques du matériel en votre possession ? (Si OUI préciser période et voir rapport d'inventaire) | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q309 | L'organisation opère-t-elle des contrôles de qualité des données à tous les niveaux de ses activités? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q310 | Les rapports et les données sont-ils reçus et analysés régulièrement? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q311 | Les partenaires d'exécution reçoivent-ils des feedback sur leurs rapports et rendements à des intervalles définis? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q312 | Les informations sont-elles aussi partagées avec les autres parties prenantes incluant les organes nationaux? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q313 | Existe-t-il un répertoire électronique et physique des rapports d'évaluation ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

SECTION 4 : GESTION DE PROJET ET SUIVI ET ÉVALUATION

| | | | | |
|-------------|---|--------------------------------|--------------------------|--|
| Q401 | Avez-vous un plan d'action annuel de travail ? (Si OUI demander une copie) | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q402 | Tous les membres sont-ils impliqués dans les processus d'élaboration des plans d'action ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q403 | Tous les membres sont-ils impliqués dans les processus d'élaboration des projets ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|-------------|---|--------------------------------|--------------------------|--|
| Q404 | Un (des) membre (s) de l'organisation a (ont)-t-il (s) déjà été formé (s) en élaboration de projet ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q405 | Un (des) membre (s) de l'organisation a (ont)-t-il (s) déjà été formé (s) en gestion de projet ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q406 | Est ce qu'il existe un plan de Suivi / Evaluation avec des indicateurs liés au plan stratégique et / ou aux objectifs des projets ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q407 | Est-ce que les activités de Suivi / Evaluation planifiées sont budgétisés de manière adéquate ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q408 | L'organisation a-t-elle une personne ressource chargée du Suivi / Evaluation avec les compétences appropriées? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q409 | Les rôles et responsabilités en matière de Suivi / Evaluation sont-ils clairement définis et documentés? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q410 | Est-ce qu'un système de saisie des données et des informations raccordées à n'importe quelle activité par rapport à son temps et à son lieu est mis en œuvre? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q411 | Les rapports sont-ils soumis à des partenaires d'exécution jusqu'aux niveaux les plus élevés avec des fréquences établies et des délais connus? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q412 | Existe-t-il un système informatisé pour saisir et gérer des données de l'organisation ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|-------------|---|--------------------------------|--------------------------|--|
| Q413 | L'organisation opère-t-elle des contrôles de qualité des données à tous les niveaux de ses activités? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q414 | Les rapports et les données sont-ils reçus et analysés régulièrement? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q415 | Les informations sont-elles aussi partagées avec les autres parties prenantes incluant les organes nationaux? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q416 | Des réunions périodiques sont-elles organisées avec l'ensemble des membres pour faire le bilan des activités des projets en cours | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q417 | L'organisation utilise-t-elle des outils de collecte de données ? (Demander à voir des outils) | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| Q418 | Avez-vous des moyens pour vérifier la qualité des données collectées ? (Si OUI expliquer comment) | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

SECTION 5: APPUIS AUX GROUPEMENTS

| | | | | |
|------------|--|--------------------------------|--------------------------|--|
| 501 | L'organisation emploie-t-elle du personnel technique avec au moins 5 ans d'expérience dans les domaines propres à FIKACI ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 502 | L'organisation emploie-t-elle du personnel technique avec au moins 5 ans d'expérience en gestion de projet, développement organisationnel et mobilisation des ressources | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|-----|--|------------------|--------------------------|--|
| 503 | Le personnel financier est-il administratif est capable d'apporter un appui de qualité sur les questions administratives et les mécanismes financiers ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 504 | L'organisation est-elle en mesure de fournir une vaste gamme d'outils de qualité et de ressources appropriés, correspondant aux besoins en renforcement de capacité de ses membres ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 505 | L'organisation possède t-elle les contacts et les réseaux qui lui permettent de sous-traiter efficacement l'appui technique aux membres, si nécessaire ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 506 | Des plans d'appui technique taillés sur mesure, avec des cibles claires et mesurables, sont-ils développés en collaboration avec les groupements ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 507 | L'organisation évalue t-elle toujours son travail d'appui technique et utilise les résultats pour améliorer l'appui qu'elle fournira dans l'avenir ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

SECTION 6 : MOBILISATION DE RESSOURCES ET OPPORTUNITES D'ÉCOULEMENT

| | | | | |
|------------|---|--------------------------------|--------------------------|--|
| 601 | L'organisation a-t-elle chiffré un plan de mobilisation des ressources avec des objectifs clairement définis, les objectifs et indicateurs de succès? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 602 | Est-ce que l'organisation a assuré le recouvrement intégral des coûts dans ses propositions de financement? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 603 | L'organisation maintient-elle des relations positives avec les donateurs stratégiques? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 604 | Est-ce que l'organisation diversifie ses sources de financement pour promouvoir la durabilité? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 605 | Les objectifs pour la mobilisation des ressources sont-ils inclus dans la stratégie globale? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 606 | L'organisation a-t-elle une stratégie pour collecter les amendes des groupements ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 607 | L'organisation a-t-elle une conquête de marché du karité ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 608 | L'organisation a-t-elle mis sur pied un mécanisme pour la vente du karité à un prix homologué par les femmes ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 609 | L'organisation fixe-t-elle les différences entre les prix du karité conventionnel et karité | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|-----|---|------------------|--------------------------|--|
| | Bio ? | | | |
| 610 | L'organisation tient t-elle du prix des acheteurs locaux dans la fixation du prix ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |
| 611 | L'organisation a-t-elle développé un mécanisme d'appartenance à la filière ? | 0. Non 1. Oui | <input type="checkbox"/> | |

Liste des agents de collecte d'appui

| N° | Noms et prénoms | E-mail | Contacts |
|----|---|-------------------------------|-------------|
| 1 | Ado Adjoua Flore viviane Epouse Esso | essoadofloreviviane@gmail.com | 49 89 67 94 |
| 2 | N'Cho Dominique Edoxie | nchoedoxie@gmail.com | 48 29 22 34 |
| 3 | Atchory Yedoh Paul | respoatchorypaul@gmail.com | 79 40 92 46 |